Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 18 Ramadan 1442
30 Avril 2021

N° 35

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1022**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1026**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1030**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1033**
Avis aux créanciers..... **1037**
Convocations
Sociétés anonymes **1038**
Autres sociétés **1044**
Actes Administratifs
Avis au public **1045**
Divers
Avis au public..... **1045**
Rectificatifs **1045**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la CITE DES SCIENCES A TUNIS **1046**
Bilan de la STRATEGIE ACTIONS SICAV SA **1049**
Bilan de la SICAV ENTREPRISE SA **1052**
Bilan de la SICAV PLUS **1055**
Bilan de la TUNISIE SICAV **1058**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société Tunisienne d'Entreprises et de Ventes

«SOTEV»

Groupe SFBT

Société anonyme

Au capital de 328 500 Dinars

Siège social : Route de Sousse km 6- Z.I. Ben Arous 2013

Registre national des entreprises

Identifiant unique : 003075J

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 Mars 2021 enregistré à la recette des finances de la Nouvelle Médina Ben Arous en date du 20 Avril 2021 sous le numéro 21701472 quittance numéro M024096, il a été décidé de renouveler les mandats d'administrateurs :

- La société de fabrication des boissons de Tunisie.

- Monsieur Moez Neffati

Et ce, pour une période de trois ans, à savoir 2021, 2022, 2023.

Une copie du procès-verbal susmentionné a été déposée au centre national du registre des entreprises de Ben Arous le 23 avril 2021 sous le n°202133454.

2021R01201SANB2

Renouvellement du mandat du PDG

Société Tunisienne d'Entreprises et de Ventes

"SOTEV"

Groupe SFBT

Société anonyme

Au capital de 328 500 Dinars

Siège social : Route de Sousse km 6- Z.I. Ben Arous 2013

Registre national des entreprises

Identifiant unique : 003075J

Suivant procès-verbal du Conseil d'administration du 18 février 2021 enregistré à la recette des finances de la Nouvelle Médina, le 20 avril 2021 sous le numéro 21701473, quittance numéro M024094 et dont les exemplaires ont été déposés au centre national du registre des entreprises de Ben Arous le 23 Avril 2021 sous le numéro 202133454, il a été décidé de renouveler le mandat de Monsieur Moez Neffati aux fonctions du Président Directeur Général pour la durée de son mandat d'administrateur, soit les exercices 2021, 2022 et 2023.

2021R01202SANB2

Notice d'augmentation de capital

SOCIETE DU CENTRE COMMERCIAL LAC PALACE

Société anonyme

Au capital de 3.000.000 Dinars

Siège social : Centre Commercial Lac Palace - Les Berges du Lac de Tunis

Matricule Fiscal : 030359 X/A/M/000

Suivant un acte sous seing privé en date du 25 Mars 2021, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 22 avril 2021 enregistrement n°21802917, quittance n°3992 l'assemblée générale extraordinaire de la société du Centre Commercial Lac Palace a décidé d'augmenter le capital social de la société de la somme de Trois Millions de Dinars (3.000.000 DT) pour le porter de 3.000.000 Dinars à 6.000.000 Dinars et ce, par la création de 300.000 actions nouvelles de 10 dinars chacune souscrites par l'incorporation au compte capital du compte courant actionnaires détenu par l'actionnaire Monsieur Mohsen Trabelsi.

Ce montant a fait l'objet d'un certificat délivré par le conseil d'administration en date du 4 mars 2021 approuvé par le commissaire aux comptes selon son rapport en date du 8 mars 2021

Cette assemblée a décidé suite à la lecture des Rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes de supprimer le droit préférentiel de souscription pour le reste des actionnaires et d'approuver les dits rapports. Par ailleurs le reste des actionnaires ont déclaré qu'ils renoncent à leur droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation de capital.

Cette assemblée a, en outre, donné les pouvoirs les plus étendus à Monsieur Mohsen Trabelsi Président Directeur Général de la société ou à Madame Saida Bouraoui née Lajnef pour la réalisation de cette augmentation de capital et notamment faire la déclaration de souscription et de versement auprès du Receveur.

Siège social : Centre Commercial Lac Palace Les Berges du Lac 1053 Tunis.

Objet : la propriété, l'exploitation, la location et la gestion du complexe commercial sis au centre urbain du Lac, rue du Lac Léman, Berges du Lac Tunis.

Durée : 99 ans.

R.C : B110381997.

M.F : 030359 X/B/M/000

Le dépôt du projet du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire a été effectué au greffe du tribunal de première instance de Tunis «RNE» le 26/4/2021 sous le numéro AC01502021

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire : l'assemblée s'est réunie à la diligence du Conseil d'Administration à l'adresse du siège social et selon les modalités statutaires.

Président Directeur Général : Monsieur Mohsen Trabelsi, de nationalité tunisienne.

2021R01207SANB2

Société DAR DHIAFA

Société anonyme

Au capital de 4 550.000 Dinars

Siège social : Route de Soukra Km 3 - 3052 Sfax

M.F : 825827 Y.A.M.000

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration du 15/4/2021 enregistré le 23/5/2021 Quittance M002465 enregistrement n°21802287 et déposés au registre national des entreprises le 27/4/2021 dossier n°202134209 les membres du conseil

d'administration donnent au directeur général Mr Mohamed El Mondher Besbes le pouvoir d'hypothéquer au profit de la Banque internationale Arabe de Tunisie les biens de la société à concurrence de cinq cent milles
(500 000.000) Dinars.

2021X00491SANB2

Désignation de deux commissaires aux comptes

Société Italo-Tunisienne d'Exploitation Pétrolière

"S.I.T.E.P." S.A.

Au capital de 5.000.000 de Dinars

Siège social : 9 rue Cheikh Hattab Bouchnak Centre Urbain Nord 1080 Tunis BP 424

Matricule Fiscal : 0001244Z

Suivant procès-verbal de la réunion du 16 juin 2020, enregistré à la recette des finances, à Charguia, Tunis le 22/7/2020, quittance n°82936, enregistrement n°20705026 dont une copie originale a été déposée auprès du Registre National des Entreprises le 24 septembre 2020; l'assemblée générale ordinaire de la SITEP a désigné pour la période de trois années (2020/2022), les commissaires aux comptes suivants: le Cabinet Mohamed Samir Laabidi et le Cabinet «Price Waterhouse Coopers (PWC») représentés en Tunisie par la Société «Conseil Audit Formation (CAF»).

2021401113SANB2

Nomination d'un Président Directeur Général

Société Italo- Tunisienne d'Exploitation Pétrolière

"S.I.T.E.P." S.A.

Au capital de 5.000.000 de Dinars

Siège social : 9 rue Cheikh Hattab Bouchnak Centre Urbain Nord 1080 Tunis BP 424

Matricule Fiscal : 0001244Z

Suivant procès-verbal de la réunion du 10/3/2021, enregistré à Tunis, Recette des Finances de Charguia - Tunis, le 12/3/2021, quittance n°M035950, enregistrement n°21802242 dont une copie originale a été déposée auprès du Registre National des Entreprises de Tunis le 17/3/2021 sous le n°202123555, le Conseil d'Administration de la SITEP a nommé Monsieur Hazem Yahiaoui en qualité de Président Directeur Général en remplacement de M. Abdel Waheb Khammassi.

Conformément aux dispositions des statuts de la société, le Conseil lui a délégué les pouvoirs les plus étendus qu'il exercera conjointement avec Monsieur Massimo Nobili Directeur Général Adjoint de la SITEP.

2021401114SANB2

Clôture de liquidation et arrêt définitif de l'activité

ONE TECH SOFT & SOLUTIONS

«OT2S»

SA en liquidation

Au capital de : 500 000 dinars

Siège social : 16, Rue des Entrepreneurs, Zl Charguia 2 - 2035 Ariana - Tunisie

Identifiant unique : 1588663E

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 30/11/2020 enregistré à la recette des finances rue de Paradis - Ariana le 14/12/2020 sous le n°20707620 quittance n°93861, il a été décidé, l'approbation du rapport du liquidateur et les comptes définitifs de la liquidation, donner quitus au liquidateur et la radiation de la société au niveau du registre national des entreprises, l'inscription de la clôture de la liquidation et le dépôt des documents de la société ont été effectués au registre national des entreprises.

Un exemplaire du procès-verbal sus indiqué ainsi que du rapport de liquidateur et les comptes de liquidation ont été déposés au registre national des entreprises en date du 7/4/2021 sous n°202129714.

2021401115SANB2

Liquidation

Société Al Kabidha Al Arabia Liltaamir

Société anonyme

Identifiant Unique : 1004335 X

En vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire de la société en date du 4 Mars 2021 il a été décidé la dissolution de la société et la nomination de Monsieur Mohamed Nejib Dhiab entant que liquidateur.

Les créanciers sont invités sous peine de forclusion à produire leurs titres de créances dans un délai de vingt jours à partir de la parution de cet avis au JORT et ce à l'adresse suivante : Résidence Sana Business Centre, pavillon A bureau A18 6ème étage Centre Urbain Nord Tunis.

Publié au RNE le 22/4/2021 sous n°202133217.

2021401118SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

EL OUYOUN DE BATIMENT

S.A.R. L

Capital social : 601.000 dinars

MF : 1272558D/A/M/000

Adresse : 38 rue de l'indépendance Khaznadar - Bardo - 2000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire enregistré à la recette des finances Bardo le 5/3/2021 quittance n°18716 et enregistré à RNE sous le n°202120729, date de publication RNE : 9/3/2021 :

Nomination du nouveau gérant Mr Sleh eddine Chmengui.

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire enregistré à la recette des finances Fouchena le 13/01/2021 quittance n°1004564 et enregistré à RNE sous le n°20213466, date de publication RNE : 13/01/2021 :

Augmentation de Capital du 21.000 dt (vingt un mille dinars) au 601.000dt (six cent un mille dinars).

2021T00453SRLB2

SOCIETE NEIFER ET BEN HMIDA «SNB»

SARL Totalement Exportatrice

Au capital de 18.000 dinars

Siège social : 56 Rue de Liberté 1002 Tunis

Matricule Fiscal : 818812Y/N/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01

décembre 2010 enregistré à la recette des finances de Tunis le 22 décembre 2010, Enregistrement n°10803548, Quittance n°55457 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 10/3/2011, il a été décidé de changer l'adresse du siège social de la société du 56 Rue de Liberté 1002 Tunis au Centre Bochra bureau n°9 El Manar2.

2021R01171SRLB2

Industrielle de Transformation de textile ITTX Sarl

Société à responsabilité limitée

De capital 665000 dinars

Siège social : résidence STAR appartement B - 3ème étage

Cité elkhadra Tunis

Suite à un procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire fait au seing du siège de la société le 24 novembre 2012, enregistré à la recette des finances de Kairouan le 27 novembre 2012 sous le numéro 12704645 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Tunis le 22/4/2021 sous le numéro : 20213325.

A été convenu ce qui suit :

- Changement du siège social de la société

- Mise à jour des statuts.

2021S00504SRLB2

Industrielle de Transformation de textile ITTX Sarl

Société à responsabilité limitée

De capital 665 000 dinars

Siège social : résidence STAR appartement B - 3ème étage

Cité elkhadra Tunis

Suite à un procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire fait au sein du siège de la société le 3/4/2018, enregistré à la recette des finances de Charguia Tunis le 4/4/2018 sous le numéro 18701967, reçu n°M034885 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Tunis le 12/4/2021 sous le numéro : 202130456.

A été convenu ce qui suit :

De vendre la propriété appartenant à la société extraite du droit immobilier numéro 13747 Kairouan, objet des lotissements 28/30/31 et d'inviter le gérant à conclure la vente avec Ihab Memni, qui a accepté l'achat.

2021S00505SRLB2

Industrielle de transformation de textile ITTX Sarl

Société à responsabilité limitée

De capital 665 000 dinars

Siège social : résidence STAR appartement B - 3ème étage

Cité elkhadra Tunis

Suite à un procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire fait au sein du siège de la société le 27/10/2001, celle inscrite à la recette des finances, bureau d'enregistrement des contrats de Sfax et accompagnant le statut de la société lors de son enregistrement 10/12/2001 Livre B8 Page 85 colonne 550 et dont deux exemplaires ont été déposés par écrit au Tribunal de première instance de Sfax et dont un exemplaire est déposé au registre National des Institutions de Tunisie sous le numéro 202130456 le 4/12/2021 a été convenu ce qui suit :

La mise à jour des statuts de la société selon la loi n°93 de l'an 2000 en date du 3/11/2000 relative à la délivrance du Code des sociétés commerciales.

2021S00506SRLB2

Cession de parts

SOCIETE VINCI IMMOBILIER / S.A.R.L

Immeuble Edichem Rue 8612 Impasse n°3 n°18

Zone Industrielle Charguia 1 Tunis

MF : 1097723SAM000

Suivant acte de cession de parts du 12/3/2021, enregistré à la recette des finances à Charguia Tunis le 29/3/2021 quittance n°42205 n° d'enregistrement 21102696, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 14/4/2021 sous le n°202131043.

Il appert que Monsieur Hichem Ben Mohamed Hedi Ismail a cédé à la Société EDICHEM, 1500 parts sociales lui appartenant de la société VINCI IMMOBILIER.

2021401083SRLB2

SANLUCAR SERVICES SARL

Société à responsabilité limitée

Totalement Exportatrice

Capital social : 30.100 DT

Imm. Amen El Bouhaira, Rez-de-chaussée - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1246421/M/A/M/000

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 10/12/2020 enregistré à la recette des finances Le Lac - Tunis, le 27/01/2021 sous n°QM007162 Enreg.N°21700618.

Les associés approuvent les Etats Financiers arrêtés au 30/6/2020.

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 10/12/2020 enregistré à la recette des finances Le Lac - Tunis, le 27/1/2021 sous n°QM007157 Enreg. n°21700617.

Les associés ont décidé la continuation de l'activité de la société en application de l'article n°142 du Code des sociétés commerciales

Dont un exemplaire des P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1246421M le 24/3/2021.

2021401084SRLB2

Clôture des travaux de liquidation

De la société HANAYA DE PILOTAGE DES PROJETS SARL

Capital social : 1000 dinars

Siège social : 106, rue Casablanca, cité Romana 2, 1068 Rommana

Matricule Fiscal : 1132397B

Selon le PV de l'A.G.E, tenue le 8/3/2021 et enregistré à la recette des finances du Bardo en date du 10/3/2021, sous le n°21800877 et dont une copie a été déposée au registre national des entreprises le 20/4/2021 sous le n°202132562 et suite au rapport du liquidateur daté du 6/3/2021, les associés ont approuvé la décision de clôture des travaux de liquidation définitive de la société.

2021401085SRLB2

Transfert du siège social

JANOUBIA

SARL au capital de 1 985 300 DT

Siège social : Croisement RN9 et RN10, Sidi Daoued, La Marsa

Identifiant Unique : 0610296C

MF : 610296 C/A/M/000

Il appert des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue le 14 juin 2010 dont le procès-verbal a été enregistré à la recette des finances Charguia le 27/7/2010 sous le n°10703750 Q 48295, qu'il a été décidé ce qui suit :

1- Transfert du siège social :

L'assemblée générale extraordinaire décide de transférer le siège social de la société de la Rue 8611 Z.I La Charguia au Croisement RN9 et RN10, Sidi Daoued, La Marsa et modifier l'article 04 des statuts.

2- Dépôt :

Deux exemplaires du procès-verbal de L'assemblée générale extraordinaire des associés tenue le 14 juin 2010 ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 6 mars 2014 sous le numéro 201411552.

2021401086SRLB2

Gérance de la société

SOCIETE FOR BETON SARL

Capital : 480.000 dinars

Siège social : 01 Rue Mohamed Esghaier Awled Ahmed Lot n°15 Lotiss Lodhaief Riadh Andalos

MF : 1305049 S

RC : B26129592013

2) Suivant PV de l'AGE du 01 Avril 2021 enregistré à la recette des finances à Edenden le 15 avril 2021 sous n°21801102 Quittance n°M025900,

- 1er les associés donnent quitus à la gérante Madame Wejden Mehdi pour sa gestion au titre de l'exercice 2020.

- 2ème les associés décident de designer Monsieur Adem Kossentini gérant de la société For Béton pour une durée indéterminée, en remplacement de la gérance actuelle Madame Wejdene Mehdi, et ce à partir de 1er avril 2021.

Un exemplaire du PV sous seing privé a été déposé au registre national des entreprises sous le n° D261982013 en date du 19/4/2021.

L'article 12 des statuts a été modifié en conséquence.

2021401092SRLB2

Acte de cession de parts sociales

Procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 18 novembre 2020

Société FOR BETON

SARL, Capital : 480.000 dinars

Bir Drouj Km 11-1110 Mornaguia

MF : 1305049 S

RC : B26129592013

1) Suivant acte de cession de parts sociales en date du 18 novembre 2020 enregistré à la recette des finances à Mornaguia le 02 décembre 2020 sous n°20101896 Quittance n°M047458, Mer Majdi Kossentini, sus indiqué, de première partie et appelée vendeur, vend, cède et transporte avec toutes les garanties ordinaires de fait et de droit, sans restriction ni réserves, à Melle Aya Kossentini sus indiquée en deuxièmement appelé acquéreur, qui accepte Trois mille six cent "(3600) parts sociales qui représentent (75%) pourcent du capital, parmi celles qu'il possède des parts cédées dans la société FORBETON.

2) Suivant PV des délibérations d'AGE du 18 novembre 2020 enregistré à la recette de la finance à Mornaguia le 02 décembre 2020 sous n°20701897 Quittance n°M047459, les associés acceptent à l'unanimité la cession par Mer Majdi Kossentini, de totalité des parts sociales (3600) parts qui représentent (75 %) pourcent du capital, qui détient dans la société FORBETON, à Melle Aya Kossentini.

Deux exemplaires du PV et de l'acte sous seing privé ont été déposés au registre national des entreprises sous le n°D261982013 en date du 19/3/2021.

L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

2021401093SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Dissolution

SOCIETE YOU TRANSPORT en liquidation

Société unipersonnelle à responsabilité limitée

Capital social : Cinq Mille Dinars

Siège social : 2ème Etage Résidence Narimen, rue Chatt Mariem 1073 Montplaisir - Tunis

I.U : 1383784D

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/12/2020 enregistré à la recette des finances Montplaisir Tunis sous le n°21800059, quittance n°M000739, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises, dossier n°20217134, en date du 26/01/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société YOU TRANSPORT, et la nomination de Mr Samy Youssef Mami CIN n°05464721 adresse 06 Avenue Khair-Eddine Pacha Immeuble Salim 4ème étage 1073 Montplaisir Tunis entant que liquidateur de la société.

Les créanciers de la SOCIETE YOU TRANSPORT sont invités à produire les documents de leurs créances au liquidateur Mr Samy Youssef Mami dans un délai de 30 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

2021401109SRUB2

AUTRES SOCIETES

Augmentation de capital

GROUPE MEDICAL SERVICES «G.M.S»

Zone Industrielle Jbel Ouest Bir Mcherga

MF : 764626BPM000

Par acte sous seing privé en date du 3/3/2021 enregistré à la recette des finances Cité Administrative Zaghouan le 22/3/2021 sous le n° d'enregistrement 21501103, quittance n°20593 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 14/4/2021 sous le n°202131048.

Il appert que le capital de La Société GROUPE MEDICAL SERVICES

«G.M.S» est augmenté de 250 000 dinars pour le porter de 250 000 dinars à 500 000 dinars et ce par la création de 2500 parts sociales nouvelles de 100 dinars chacune.

L'article 8 des statuts est modifié en conséquence.

2021401082SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant Acte SSP en date du 14/4/2021 enregistré à la recette des finances Dahmani en même date (reçu d'enregistrement n°21200253, quittance n°M006538) monsieur Taher Ben Ali Ben Taher Frihi demeurant à cité Elmcheyeh, Dahmani Kef a vendu à Monsieur Kaies Ben Mohamed Ben Hsin Elmejri demeurant à Cité Essanawber Dahmani Kef le fonds du commerce avec l'ensemble de ses éléments matériels et incorporels exploité à l'Avenue Farhat Hached n°70 Dahmani Elkef, ayant pour objet vente des épices et des haricots.

Les oppositions seront reçues dont les vingt jours de la publication de cette annonce au JORT chez monsieur Taher Ben Ali Ben Taher Frihi au siège du fonds de commerce demeurant à l'Avenue Farhat Hached n°70 Dahmani Elkef.

Cet avis a été publié aux journaux ; Echourouk et le Quotidien le 20/4/2021.

2021T00452FCCC2

Acte de précision

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 21/4/2021 enregistré à la recette des finances de Bizerte le 21/4/2021 Quittance n°24861, Enregistrement 21901557 Mme Monique Pizana domicile 22 rue Sidi Elheni Bizerte a vendu à Mr Benaissa Ben Kadour Ben Ammar Domicile Rue Sousse n°43 Bizerte le fonds de commerce sis au quai Khemais Tarnen Bizerte, Exploité en tant que GARGOTE (casse - croute, crêpes, sandwich ....).

Toutes oppositions doivent être faites auprès de Mr Benaissa Ben Kadour Ben Ammar domicile Rue Sousse n°43 Bizerte dans les 20 jours qui suivent cette Publication au J.O.R.T.

2021T00455FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé du 31/3/2021, enregistré à la recette des finances avenue Habib Thameur, le 12/4/2021 (quittance n°M20514, enregistrement n°21201032), la société «Scarpilo» dont le siège social est sis à l'avenue Jamel Abdennasser n°26 Tunis a cédé à la société «Louiza» dont le siège social est sis au 28 avenue Jamel Abdennasser Tunis la totalité du fonds de commerce destiné à la vente de chaussures et produits fabriqués en cuir.

Les appositions seront notifiées à monsieur Noureddine Hfidhi gérant de la société acquéreuse à son siège social sis au 28 avenue Jamel Abdennasser - Tunis et ce dans un délai de vingt jours à partir de la parution de la présente annonce.

Cette annonce a été publiée au journal Assabah du 22 et 23 avril 2021.

2021T00456FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances de Mjez El Bab le 23/4/2021 enregistrement n° 21200892 quittance n°M018739 Mr Mohamed Ali Khlifa a vendu à Mme Leila Mansour la totalité du fonds de commerce sis au boulevard de l'environnement Mjez El Beb exploité pour vente prêt-à-porter.

Toutes oppositions seront déposées chez l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de sa parution au JORT.

Cette annonce sera déposée au journal Le Quotidien du 27/4/2021.

2021T00458FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances Hammamet sous le n°11008764, Reçu n°21200336 en date du 25/01/2021 Mr Wannes Ghamouki a vendu à Faouzi Abidi la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue Hamdi Mrad Hammamet.

Les oppositions seront reçues dans délai de 20 jours à dater de la publication de la présente annonce au local d'un fonds de commerce Avenue Hamdi Mrad - Hammamet.

Il était publié aux journaux Achourouk et le Quotidien le 6 avril 2021.

2021R01173FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Yasminette le 25/3/2021, sous le n°21200737 quittance n°M015787 Mr. Hatem Ben Belgacem Ben Ali Rezek Allh a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels exploité en tant que auto école, à M. Fatah Ben Slimen Ben Salah Khemiri.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien le 01/4/2021.

2021R01176FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon l'acte sous-seing privé signé le 19.4.2021 et enregistré à la recette des finances 18 rue Labri Zarrouk Béja le 19.4.2021 quittance n°MO20487 n° d'enregistrement 21202353 Mme Mbaziaa Feryel demeurant à Cité El Intilak CH 7 Immeuble 21 Menzeh 6 l'Ariana a vendu à Mr Ghaoui Aberrahim demeurant a 235 rue 14 Sidi Fredj Béja tous les éléments corporels et incorporels du fonds de commerce librairie sise à la rue Aboul Kacem Chabbi n°52 Béja qui est l'adresse élue des 2 parties.

Toutes les oppositions doivent parvenir chez l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce 52 rue Aboul Kacem Chabbi Beja dans les délais de 20 jours à partir de cette annonce l'annonce a été publiée à la quotidienne Echourouk du 22.4.2021 sous le n°IP 221.3844.

2021R01184FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistre à la RF Sidi Hessine le 12/3/2021 sous le n°21200689 quittance n°M0180020 la Sté barhoumi de commerce a vendu à la Sté Omda de commerce le FC avec tous ses éléments sis à Zahrouni rue 4667 n°26 Tunis. Les oppositions seront présentées chez l'acheteur. Cette vente est publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk du 24/4/2021.

2021R01185FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé le 11/12/2020 enregistré à la recette des finances de cité Ezouhour 23/12/2020 quittance n°M049263, enregistrement 20201627. Mr Zouhair Ben Habib Ben Ali Ben Ali et Mme Sadika Ben Mohamed Ben Ali Boulila ont vendu la totalité du fonds de commerce exploité en tant que vente prêt à porter sis local n°67 Rue 4001 Cité Ezouhour Tunis à Mr Faisel Ben Salah Amouri.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'avocat Mohamed Marzouki à l'adresse de son bureau sis 82 rue Beb Elkhadra Tunis dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal Achorouk le 22/01/2021.

2021R01187FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 14/4/2021 enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse sous le n°21200747 quittance n°M017003 Mme Habiba Bent El Hédi Ben Salah Mhiri CNI°05509466 a vendu le fonds de commerce salon de thé NOSTRA VILLA exploité dans le local sis à la Rue Abd El Majid Maarouf Sahloul 1 Sousse, à Mr Mohamed Najib Ben Mohamed Ejdidi Ben Mohamed Malouche CNI°903435328.

Un extrait a été publié au journal Echourouk du 21/4/2021.

Les oppositions sont reçues dans 20 jours entre les mains de l'acquéreur à son domicile élu chez études Maître Mounir Jrad sis à la Rue Senghor Immeuble ELYOMN Sousse.

2021S00480FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 12/4/2021 et enregistré à la recette des finances de Mahdia le 12/4/2021 quittance n°19012 et enregistrement n°21201307, madame Ftouma Bent Abdelkader Atawi demeurant à 12 rue Carthage Mahdia a rendu à monsieur Nijed Ben Mohamed Atawi, demeurant à la rue Abdelmoemen Ben Ali, la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis à eltawba à Mahdia destiné à la vente des produits artisanaux.

Les deux parties ont choisit le local de l'acheteur monsieur Nijed Atawi, sis à Abdelmoemen Ben Ali pour accueillir les oppositions qui doivent être faites dans un délai de vingt jours à partir de la date de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Elchourouk le 23/4/2021.

2021S00503FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte ssp en date du 14/4/2021 enregistré à la recette des finances de Mahdia le 16/4/2021 quittance n°20161 enregistrement n°21201382, Mr Saoudi Mohamed Yahya Ben Ezzedin a vendu à Mr El Ferjani Achref le fonds de commerce dont l'activité est la vente des produits d'alimentation générale "LEGENDE" situé à résidence Essaida El Jenna Mahdia Hiboun Mahdia ; les oppositions seront reçues dans les 20 jours de la publication légale à l'adresse du fonds et au bureau du Maître El Hani Sofienne l'avocat situé à immeuble Snane Av 2 Mars Mahdia App 3 et 2.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 24/4/2021.

2021S00513FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte de donation d'un fonds de commerce établi par acte notarié le 16/02/2021 enregistré à la recette des finances de Mahdia le 17/02/2021, sous le reçu n°M007444.

Rajab Atawi, CIN 09390091, Rahma Atawi, Siwar Atawi, CIN 09435880 Souhir Atawi, CIN 08690990 Soufian Atawi, CIN 09447305, donnent à Jamila Daabak CIN 03876233.

Toutes leurs parts de la société du donataire du reste du fonds de commerce représenté dans un café de première classe, dont le siège social est situé dans la station Louage à la rue Balhawan Mahdia avec tous ses éléments matériels et immatériels inscrits au registre national des entreprises sous n°0126503N.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 2/5/2021.

2021S00515FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente daté le 19/4/2021 enregistré le 20/4/2021 à la recette des finances de Jammel quittance n°M025879 Enregistrement n°21200759 Mme Zohra Ben Abdelhafidh a vendu à Mr Anis Mrad et à Mr Sahbi Mrad la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à la route Zarmedine Jammel consistant en une boucherie.

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours chez Mr Anis Mrad et chez Mr Sahbi Mrad à la Rue Tayib Al-Mhiri Jammel.

La présente vente est publiée au journal Chourouk daté le 23 avril 2021.

2021S00519FCCC2

Avis au public

Selon acte sous seing du 9/9/2015 enregistré à la recette des finances Gabès le 10/9/2015 sous le n° 43824 reçu n°15205440 Aroussiya Bent Selemi Chemam a vendu à Dalila Bent Mohamed Trabelssi la totalité du fonds de commerce exploité «Cafétéria» sis à la Rue Omar Mokhtar Zrig Gabès avec ses composantes matérielles et physiques nom commercial, droit de location clientèle et nom commercial.

Les oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur sis à la Rue Omar Mokhtar Zrig Gabès au délai de 20 jours de la parution de cette annonce au journal officiel.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien le dimanche 25/4/2021.

2021X00484FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 30/3/2021 enregistré à la recette des finances Route Tunis Sfax le 21/4/2021. Quittance n°M036931. Série : 0446397, Monsieur Mansouri Mounir a vendu à Monsieur Ben Issa Maher, un fonds de commerce de Vente de lait et de produits laitiers, sis et exploité au local situé à la route Saltnia km 04 Sfax, moyennant le prix de 12000 dinars.

Les oppositions seront reçues dans les 20 jours de la publication légale à l'adresse du bureau d'avocat maître Euchi Ajmi situé au immeuble REX PALACE rue Aboulkacem Chebbi Sfax.

Cette annonce a été publiée dans le journal Echourouk en date du 24/4/2021.

2021X00485FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte authentique, signé le 31/03 et 01/4/2021, enregistré à Sekiet Ezzit Sfax le 13/4/2021, sous le n°21200858, quittance n°M025797, Mme Fekria Masmoudi a vendu à Mme Om El Khir Bahri la totalité du fonds de commerce sis à la route de Tunis km 4 rue Boutemri Sfax destiné vente fruits secs et produits alimentaires avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être formulées au lieu du fonds de commerce dans un délai de vingt (20) jours de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Assabeh le 17/4/2021.

2021X00488FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de cité administrative Ariana daté du 18/3/2021 sous numéro 21201553 quittance numéro m030741

Mr Khaled Ben Achour Ben Mohamed Mlawhia cin : 07943371 date du 3/3/2010 a vendu à Mr Hedi Ben Ali Sghaier cin : 04573782 date du 14/12/2021 tout le fonds de commerce de superette sis au RDC de l'immeuble adresse av. el Nil nm 04 cité el Mileha Ariana supérieure Ariana.

Toutes les oppositions peuvent se faire auprès de l'acheteur du fonds de commerce Yahbou Sajja Seliana sup. Seliena.

Dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T et aux journaux Chourouk et le Quotidien du 01/4/2021.

2021401073FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 22 Mars 2021 enregistré à la recette des finances de la Marsa le 5 Avril 2021 sous n°21201991 reçu n° M037328, Mr Ali Ben Ammar Elhkimi résidant à 53 rue d'Egypte Mourouj 3 vend le FC à Mr Bilel ben khélifa El Arouri résidant à 4 Rue El Kods Ariana supérieure, le FC est exploité à 33 Rue Abou Firas Alhamdani 2076 Marsa, dénomination commerciale l'ACTUEL. Avec toutes ses composantes matérielles et immatérielles. Au prix de dix mille dinars (10.000 D) - Election de domicile pour les éventuelles oppositions (dans un délai de 20 jours) à l'étude de maître Salwa Melliti avocate, sis au 19 Rue Abdelatif Makki Marsa Plage la Marsa.

Annonce publiée au quotidien "Achourouk" le 20-4-2021.

2021401074FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 19/2/2020 enregistré à la recette des finances Avenue Taieb Limhiri Nabeul en date du 6/3/2020 quittance M022788, n° d'enregistrement 20200833 par lequel madame Nadia fille de Zoubeir Ben Mohamed Hrigua titulaire de la CIN n°06425658 délivrée à Tunis le 25/11/2008 demeurant à la rue Santiago Nabeul, cède à Monsieur Fayçal fils de Mokhtar Kacem titulaire de la CIN n°05120813 délivrée à Tunis le 3/12/1996 demeurant à la rue Damas Dar Chaabane El Fehri Nabeul, identifiant unique P449372 la totalité du fonds de commerce de bijoux.

Toutes les oppositions qui concerneraient cette cession sont acceptées dans un délai maximum de vingt jours à partir de cette publication au JORT à l'adresse du fonds de commerce.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 24 avril 2021.

2021401088FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 6 Avril 2021, enregistré à la recette el Menzah 6 le 8 Avril 2021 sous le n°21202303 Quittance M044151, Monsieur Atef Ben Habib Ben Ahmed Rekik et son épouse Madame Samira Bent Mohamed Ben Mohamed Chouka, demeurant au 89 avenue l'Afrique el Menzah 5, Ariana, ont cédé la totalité du fonds de commerce comprenant les éléments incorporels, sis au magasin n°1 sur la façade de la cité commerciale Jamil el Menzah 6 d'une superficie de 15 m² à Madame Hela Bent Boubaker Ezaidi, demeurante à l'avenue Mohamed Abdelwaheb résidence belvédère appartement A4 bloc 5 el Manar 1 Tunis.

Les oppositions seront faites entre les mains de Maître Nabil Daboussi, Avocat à la cour de cassation, sis au 5 Rue Riadh Mutuelleville Tunis, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal Officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cet avis a été publié dans le quotidien «Chourouk» du 21 avril 2021.

2021401091FCCC2

Donation

Suivant acte de donation d'un fonds de commerce le 16/3/2021, enregistré à la recette des finances de Béja le 02/4/2021 reçu n°M017510, Mr Mouldi Ben Mansour Bouguerra a fait donation du fonds de commerce à son fils : Wassim Ben Mouldi Bouguerra, exploité pour la vente de

Fromage avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'avenue Habib Bourguiba Béja.

Toutes oppositions seront déposées entre les mains de Mr Mouldi Bouguerra à l'adresse du Fonds de commerce avenue Habib Bourguiba Béja, pendant 20 jours de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 23/4/2021.

2021401094FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié rédigé par les deux notaires de la cour de 1ère instance de Bizerte : Maître Ben Hammouda Nabil et Maître Bejaoui Issam en date de 16 avril 2021 par lequel Monsieur Ali Ben Habib Ben Mohamed Al Beji titulaire da la CIN n°00505716 demeurante à 54 Rue de Tunis Bizerte a cédé à titre de donation à Monsieur Baligh Ben Abdelouaheb Ben Mohamed Al Beji titulaire de la CIN n°05646164 la totalité du fonds de commerce registre de commerce n°A04127402021, activité «horlogerie et bijouterie, commerce de détail» situé à la Rue Habib Borguiba Menzel Jemil 7080 - Bizerte avec tous ses éléments matériels et moraux. Toutes les oppositions seront acceptées à l'adresse de donataire dans les délais légaux.

Cette annonce a été publiée aux journaux Le Quotidien et Echourouk le 22/4/2021.

2021401096FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé en date du 29/8/2020, enregistré à la recette des finances Manouba le 3/9/2020 sous le n°20200074, quittance n°M021540. Habib Hammami titulaire de la C.I.N. n°00266982 a cédé son Fonds de commerce situé à la Route Mateur Km 7 CP 2010 - Manouba à Madame Rebh El Hechmi Titulaire de la C.I.N n°02252480. Toutes oppositions seront déposées à Madame Rebh El Hechmi à l'adresse du fonds de commerce et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 27/4/2021.

2021401099FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte SSP du 01/4/2021 enregistré à la recette des finances de Ajim Jerba le 02/4/2021, quittance n°M006789, enregistrement n°21200204 et l'acte du 6/4/2021, enregistré à la Recette des Finances de Ajirn Jerba le 7/4/2021, quittance n°M007090, enregistrement n°21900213, Samia Boussetta, demeurant à Sedwikech Jerba, a vendu à Afif Ben Maguar, demeurant à Sedwikech Jerba, le fonds de commerce d'une pizzeria sise à Souk Guellala Jerba.

Les oppositions doivent être déposées auprès de l'acheteur au fonds de commerce vendu et ce dans un délai de 20 jours après la publication de la vente au Journal Officiel.

Cette annonce est publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien du 14/4/2021.

2021401111FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P. daté du 10/3/2021 enregistré à la recette des finances avenue El Jazira le 10/3/2021 n° enregistrement 21300768 quittance n°M016135 Mr Hafedh Azaiez a loué à Mr Hosni Hmidi tout le fonds de commerce exploité pour tous commerce situé au 26 rue d'Angleterre bloc A magasin A7 Tunis pendant 01 ans du 15/3/2021 au 14/3/2022.

Toutes oppositions seront déposées chez le locataire à l'adresse du fonds pendant 20 jours à partir de la date de la parution au JORT.

Cet avis a été publié au journal Essabah du 24/4/2021.

2021T00450FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Par acte sous seing privé signé le 14 avril 2021 et enregistré à la recette des finances Sidi Hessine Tunis le 19/4/2021 (Reçu n°M028109 enregistrement n°21301109). Madame Mona Ben Alhadj Titulaire de la carte d'identité nationale n°09268389 a loué la totalité du fonds de commerce à la Société Slim Ben Alhadj" en cours de constitution" son Gérant Monsieur Aymen Ben Abdallah Ben Al Hadj titulaire de la carte d'identité nationale n°09317568 exploité (Pour la vente et l'installation Vitre de voiture) sis à la Rue 4267 Cité Folla Oued Guériana avec ses éléments corporels et incorporels pour trois ans renouvelables implicitement allant du 14-4-2021 au 14-4-2024.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien date du 23/4/2021.

2021R01174FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Lebib Boulila enregistré à la recette des finances de Hammamet le 6/4/2021 sous le numéro 21301682 quittance n°M039624, madame Jihene Ben Hajla titulaire de la carte d'identité n°06423519, a loué à madame Rym Khadhraoui titulaire de la carte d'identité n°06390278 qui a accepté la totalité du fonds de commerce situé à l'avenue Hédi Ouali 8050 Hammamet, et destiné à être exploité comme «superette». Cette location a été consentie pour une durée de 3 années renouvelables du 1er mars 2021 au 28 février 2024.

Cet avis a été publié aux journaux «La Presse» et «Essahafa» en date du 21/4/2021.

2021R01188FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant acte SSP en date du 7/4/2021, enregistrés à la recette des finances Rue de l'indépendance Sousse le 8/4/2021 sous n°21301263 Quittance n°M019731, Mr Néjib Ben Abdelaziz Grissa, titulaire de la CIN n°02970419, et demeurant à 16 Rue Souk des Légumes Sousse a loué à la Société «Bijoux MIRAL» société

encours de constitution, représentée par son gérant Mr Amine Be Habib Belguacem titulaire de la CIN n°08488217, totalité du fonds de commerce du local destiné vente article d'artisanat, vêtement pour les fêtes et accessoires sis à la Rue Souk des Légumes n°16 La Médina - Sousse, avec ses éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 5 ans renouvelables à partir du 01/4/2021 et finissant le 31/3/2026. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux "Echourouk" et "Le Quotidien".

2021S00512FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous-seing privé, enregistré à la recette des finances à Nabeul le 23-3-2021 sous le n°21301010, Quittance n°019610, monsieur Fayçal Ben Mokhtar Kacem, C.I.N : 05120813, a loué le Fonds de Commerce exploité à l'Avenue Hedi Chaker à Nabeul et affecté au commerce Or et Montres en faveur de Société "Kacem Jewelry" représentée par son gérant monsieur Fayçal Kacem, C.I.N : 05120813.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 24 avril 2021.

2021401087FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association sportive

Association «zaghouan mini foot» ; association non lucrative pour une durée illimitée.

Siège social : Mogran Zaghouan.

Objectifs :

- Participation dans les certaines compétitions sportives.

- La prise en charge psychologique et psychosociale des enfants.

Organisation :

L'association se compose de :

Président : Khomsi Faouzi

Trésorier : Farhat Amir

Secrétaire général : Kraiem Houssem.

2021R01175APSF1

Constitution d'une association

Nom d'association : CLUB SPORTIF AL-BURJ EL HECHRYA

Les objectifs : Entourer les jeunes et développer leurs capacités mentales et physiques.

Membres :

Président : Nabil Jlali

Secrétaire générale : Nadia Affi

Trésorier : Abdelkarim Jlali

Spécialisation : Football - Athlétisme

Adresse : 5 Avenue Mohamed Elkhames 9100 Sidi Bouzid

2021R01182APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : «waad» pour le développement et la créativité Jabbas.

Le président de l'association : Sekri Mohamed

Le secrétaire général : Sekri Lassad

Le trésorier : Sekri Abdelkader

Siège social : les parfums de l'orient avenue Habib Bourguiba, Miknassi Sidi Bouzid 9140

Objectifs :

- Contribuer à l'effort de développement et la gouvernance locale, et instaurer le principe de solidarité dans la région.

2021R01204APSF1

Constitution d'une association

Nom : Forum Tunisien des petites et Moyennes Entreprises

Siège social : 09 avenue Ibn Jazar Immeuble Aman banque.

Objectifs :

- Encourager les jeunes à créer des institutions actives dans le domaine social et solidaire

- Chercher à lier des relations avec des associations et organisations similaires en termes d'objectifs à l'intérieur et à l'extérieur du pays, qui entretiennent des relations diplomatiques avec la Tunisie

- Contribuer à diriger et guider les petites et moyennes entreprises pour maintenir leur viabilité économique.

Président : Afaya Khemais

Secrétaire Général : Touihri Afif

Trésorier : Amamou Fathi.

2021R01209APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Amicale des agents et ouvriers de commune de Dahmani.

Siège : Commune de Dahmani Avenue Habib Bourguiba 7170 Dahmani.

Objectifs :

- Prestation des services sociaux, culturels et de loisir au profit des agents et ouvriers de la commune adhérés.

- Nouer et renforcer des relations de fraternité et d'amitié entre agents et ouvriers.

- Etablir des conventions d'association et d'entraide avec les entreprises économiques et les associations dans le cadre de la coopération avec les composantes de la société civile.

Le comité directeur :

Lamia Chebbi : Présidente

Mohamed Naceur Khaldi : Secrétaire général

Ammar Soltani : Trésorier.

2021R01210APSF1

Constitution d'une association

Selon procès-verbaux de réunion constituants du 24 octobre 2020 et une lettre avec accusé de réception sous le numéro 321721063 adressée au secrétaire général du Gouvernement à la Présidence du Gouvernement Tunisien le 27 octobre 2020, l'association suivante a été constituée :

Nom : Wasslet Amel Elkhairia

Objet : Charité sociale

Siège social : Avenue Monastir, cite stade municipal, Jemmel 5020

Président : Mounir Ben Ticha

Secrétaire générale : Wissal Ben Mamia

Trésorier : Ghassan Bin Mechlia.

Les objectifs de l'association :

Contribuer à l'assistance matérielle et morale au profit des personnes à faible revenu et ceux ayant des besoins particuliers, et cas de catastrophe naturelle.

2021S00501APSF1

Constitution du syndic de copropriétaires

Résidente El FERDAWSS - Ksar Hellal

En vertu du P.V de l'assemblée générale du syndic de propriétaires de la Résidence El FERDAWSS à Ksar Hallal, enregistré le 3/3/2021 à la recette des finances de Monastir sous le n°21000681, quittance n°M019292.

Le président et le comité du dit syndic ont été élus et la répartition des responsabilités a été faite comme suit :

- Mr Imed Bouzouita: Président

- Mr Riadh Bouzir: Secrétaire Général

- Mme Ahlem Fantar : Trésorière

Mrs : Hatem Malik - Wajdi Kooli - Aymen Hassan - Mohamed Amine Zayati - Nizar Jedda - Ziden Saidene : Membres.

2021S00516APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Sportive de la Société de Fabrication des boissons de Tunisie Filière Mahdia

Catégorie : Sport et Travail et de loisir

Siège : Z. Industrielle Mahdia B.P75 - Mahdia

Correspondance : N°01330 du 21/4/2021

Président : Lotfi Makhlouf

Secrétaire Général : Mohamed Hagouna

Trésorier : Amine Khalfaoui.

2021S00520APSF1

Constitution d'une association

Nom : T chouckball Sidi Bouzid

Siège : bureau de salle de sport YES FIT rue 2 Mars Sidi Bouzid

But : Former et autonomiser les jeunes de tchoukball

Numéro d'ordre : 0000989 le 15 -04-2021

Les membres :

- Hdhili lamia (Présidente)

- Hanen Chouaibi (secrétaire générale)

- Sabri Dhifi (Trésorier).

2021X00490APSF1

Déclaration

Nom de l'association : Association de l'investissement et développement social.

Siège de l'association : Quartier annour 2 rue el Kef Bouarada 6180 Siliana.

Thème de l'association :

- Chercher à participer à l'encadrement et à la formation des jeunes pour l'accomplissement de leurs études et l'instauration de leurs projets.

- Encourager la création des projets pour le développement des villages et des zones rurales dans le cadre d'une vision qui soutient l'économie sociale et solidaire.

- Travailler à démontrer l'importance de l'agriculture biologique et à encourager les investissements respectueux de l'environnement.

Comité de direction :

1) Jamel Tlili : Président.

2) Lamjed Krifi : Secrétaire Général.

3) Sami Segni : Trésorier.

4) Houssine Hannachi : Information et Communication

5) Mohamed Tlili : Règlement Intérieur.

6) Salah Rebhi : Secrétaire Général Adjoint.

7) Hédi Znagui : Relations Externes.

2021401077APSF1

Constitution d'une association

En vertu du procès-verbal de l'assemblée constitutive de l'association en date du 24 août 2020, il a été constitué une association.

Dénomination : «Hasdrubal Association for Culture and Arts Mohamed Amouri.

Associaition Hasdrubal pour la culture et les arts Mohamed Amouri

Objet : Culturel

Siège : Immeuble Les Arcades Rue du Lac Lochness BP 34 Les Berges du Lac Tunis.

Objectifs :

- Œuvrer au renforcement des liens entre les amateurs de l'art, du patrimoine et des civilisations ainsi que les divers domaines créatifs, artistiques et intellectuels

- Œuvrer au développement et à l'encouragement des études et des recherches sur la culture, l'histoire de l'art et des civilisations, en particulier celles liées aux Œuvres d'art de la collection Hasdrubal.

- Œuvrer à la préservation des Œuvres d'art de la collection Hasdrubal et autres.

- Etablissement de liens avec des associations et organisations similaires en Tunisie et à l'étranger

Les fondateurs :

Président : Mohamed Amouri.

Vice-président : Abderraouf Amouri

Secrétaire général : Mohamed Lotfi Kammoun

Trésorière : Leila Zenferi

Membre en Charge de la communication : Mohamed Hanachi.

Un courrier recommandé avec accusé de réception a été adressé au secrétaire général du gouvernement en date du 10 novembre 2020 suivant constat dressé par Maître Mohamed Hassen Kouki objet du P.V n°82811 à la date précitée tel qu'il a été rectifié suivant P.V n°85005 dressé par Maître Mohamed Hassen Kouki en date du 22 mars 2021.

2021401078APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : L'Association Professionnels de la Communication

Siège social : 19 Rue Lac Farwa - Les Berges du Lac - 1053 Tunis.

Objet : Culturel.

Objectifs :

1- Valoriser et améliorer la communication en Tunisie à l'échelle nationale et mondiale.

2- Contribuer à l'animation des intervenants dans le domaine de la communication autour des projets basés notamment sur l'innovation et l'excellence.

3- Relier des relations avec les associations et organisations similaires ayant des relations diplomatiques avec la Tunisie.

Le Comité de Direction :

Mr Khaled Aouij : Président

Mr Zahreddine Berhima : Secrétaire Général

Mme Sabeh Kaabi : Trésorière

Mme Asma Baccara : Membre.

Reçu de dépôt d'un courrier, recommandé n°RR333447647TN du 19 avril 2021, destiné au Secrétaire Général de la Présidence de Gouvernement.

Procès-verbal d'huissier notaire n°6665 du 19 février 2021.

2021401079APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : L'association Tunisienne pour la Promotion du Procès équitable.

Adresse : 103 Rue 1 Becha 1006 Tunis.

Sujet : Droits de l'homme.

Objectifs :

- La contribution dans la promotion et le renforcement des principes du procès équitable

- L'élaboration de propositions et d'études des projets des lois relatives au procès équitable

- Chercher à établir des liens et des collaborations avec les organismes, organisations et associations similaires.

Membres :

Président : Arfaoui Walid

Secrétaire général : Mohamed Maamer

Trésorière : Sabrine Dhouib.

2021401095APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Amicale des Ouvriers et Personnels du Foyer Universitaire Al Wardia.

Siège de l'association : Rue Mohamed el Montassar El Hafsi Route Fouchana Ibn Sina 2066 - ancienne adresse rue 11087.

Objectifs :

- Renforcer et rapprocher l'esprit de coopération et de fraternité chez les administrateurs et les ouvriers du foyer

- Honorer les administrateurs et les ouvriers retraités.

- Affériez des aides financières aux administrateurs et ouvriers aux occasions propices.

- Réalisation d'activités culturelles et de divertissements au profit des administrateurs et d'ouvriers

- Fournir des Tickets de repas aux adhérents.

Membres :

Président de l'association : Dabbabi Rafik CIN 02483075

Secrétaire Générale : Bellara Kaouther CIN 07527377

Trésorière : Bougdhiri Amel CIN 05175709

Membre : Ben Salem Sonia CIN 07048054

Membre : Bouthouri Farid CIN 07060436.

2021401106APSF1

Constitution d'une association

Nom : ELBOKRI KEMPO ET ACTIVITES D'AFFILIATION

Objectif : Formation et encadrement des jeunesses en l'activité du kempo et activités d'affiliation.

Président : Ferchichi Atef

Secrétaire général : Mlaouhi Ridha

Trésorier : Ferchichi Abderrahmen.

2021401110APSF1

Homologation de résolutions

Syndicat des copropriétaires de l'immeuble Sinda

Cité Jardin 2 - Sfax

En vertu du PV de l'AGO de l'immeuble Sinda, du 29 novembre 2019 à la recette des finances le 18 décembre 2019, sous le n°19804251, quittance M110740 le syndicat des copropriétaires de l'immeuble Sinda est constitué, sis en Cité Jardin 2-Sfax.

Et en vertu de dit PV :

- L'ancien organe renonce à ses devoirs et les décharge complètement de leurs responsabilités financières et morales, et l'approbation est unanime

- Nommer un Syndic immobilier professionnel par l'intermédiaire de la municipalité

- Confier à M. Majdy Triki le suivi des travaux du Syndic immobilier professionnel.

2021X00480APSF2

Elections du comité syndical

Complexe Immobilier "Al-madina Center 1 et 2"

Syndicat des Propriétaires

Avenue de Carthage, Sfax Al-jadida 3027 Sfax

En application du code des droits réels en ce qui concerne la copropriété des immeubles divisés par étages ou par appartements, des textes législatifs, des notés réglementaires et en vertu du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire générale des propriétaires tenus le 9 avril 2021 enregistré à la recette des finances, Rue Aboulkacem Chebbi à Sfax le 15 avril 2021 (Enregistrement n°21801579, Quittance n° M040115), il a été élu un nouveau comité syndical dont la composition suit :

- M. Imed Kossentini, c.i.n. n°05360152 : Président.

- M. Mohammad Bouaziz, c.i.n, n°05365337 : Vice-Président

- M. Sami Jmal, M. Youssef Ltaief, M. Mahdi Fgaier : M. Najmeddine Ezouche, M. Noomen Chaabane, Madame Imen Boulila : Membres.

2021X00482APSF2

Avis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale du Syndicat des propriétaires de la Résidence Carthage du 20 mars 2021 enregistré à la recette des finances de la Marsa en date du 20/4/2021 sous numéro 4155126 quittance n°042072, dont un exemplaire a été déposé à la municipalité de la Marsa en date du 25/3/2021, l'Assemblée générale des propriétaires a élu Mme Amina Chenik, Présidente du syndicat des Propriétaires de la Résidence Carthage avec les pouvoirs tels que définis par la loi et le règlement de copropriété en vigueur, et ce pour une période d'une année commençant le 31 mars 2021.

MF : 000/N/N/913009/M

2021401076APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Cabinet de Maître Imed Hachicha

Avocat près la cour de cassation

8 rue El Idrissi Tunis

Tel. : 71. 33 97 59 & 98 32 25 62

hachichaimedavocat@gmail.com

MF : 000PA509587N

Le poursuivant :

AMEN BANK société anonyme représentée par son président directeur général dont le siège est à Tunis Avenue Mohamed V R.C N°B176041996 Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

La partie saisie :

Ferid Ben Bechir Hentati cin 00075781 demeurant au n°16 rue 7184 El Manar 1 Tunis, n°4 rue Monji Slim Ennaser II Ariana.

Avocat poursuivant :

Maître Imed Hachicha 8 rue El Idrissi Tunis.

Désignation de l'immeuble mis en vente :

La totalité de la propriété objet du t.f n°142919 Tunis dénommée (dalia) dune superficie de 536 m² sise à El Manar 1 Tunis n°6 impasse n°2 Rue Lorca constitué d'un immeuble de 3 étages le RC constitué d'un couloir un salon 2 cuisines le RC constitué d'une véranda, un salon le 1er étage constitué de 4 pièces, un débarras, salle de bain, l'état des lieux est bon tel que plus amplement détaillé au rapport de l'expert judiciaire selon l'ordonnance sur requête du tribunal de première instance de Tunis.

Mise à prix :

1.206.334 ,632 dinars suivant expertise judiciaire frais de procédures en sus.

Date et lieu de la vente :

Les enchères auront lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis le mardi le 1/6/2021 à partir de 9h du matin.

La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine.

Pour de plus amples informations s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Tunis et prendre connaissance du cahier des charges.

On ne peut participer aux enchères qu'après consignation du tiers de la mise à prix et par voie d'Avocat.

Pour participer aux enchères les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur compètent.

2021T00451VEPA1

Vente aux enchères publiques

«Cabinet CHAKER AVOCATS»

38 Rue Ghandi Tunis

Tél : 71.257.859

MF : 1139464/A/A/M/000

A la demande de la BNA, élisant domicile chez ADR 5 Rue Talleyrand Tunis.

Contre la partie saisie :

Ridha Gamgoum CIN n°00687329, Rue Mohamed Ibn Chikh Ras Jbal.

A la diligence de «Cabinet Chaker Avocats» représenté par Maître Yahia Chaker Avocat à la cour de Cassation 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts indivises à vendre : les 4800ème indivises de TF 5768 Bizerte consistant en un terrain agricole sis à Ras Jbal sur la route menant à Tunis d'une superficie 10420m².

Mise à prix : 576.000d, 000 frais en sus.

Date et lieu de la vente : Mardi 25/5/2021 devant le tribunal de 1ère Instance de Bizerte à partir de 9h.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2021T00454VEPA1

Vente aux enchères publiques

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie en la personne de son représentant juridique, Sté anonyme, inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de Tunis sous le n°B187881996, siège n°70/72 Rue Habib Bourguiba Tunis.

Partie saisie : Mr Taher Ennouri, propriétaire d'un restaurant, résident à Menzel Tmim 12 avenue de la République, titulaire de CIN n°06325082.

L'avocat poursuivant : Maître Najla Jazi Avocat à la cour d'appel; demeurant au Rezig Centre Bloc D Appartement 5 Sidi Rezig Tel : 71 297 117/20 898 316.

Propriété saisie : Il s'agit de 250/970 parts indivises objet du titre foncier n°619381 Nabeul dénommé Jnina 24, le terrain se compose d'une maison qui est encore en cour de construction et qui contient une entrée principale, deux chambres à coucher, un séjour, une cuisine et une salle de bain, un garage et cellier; deux escaliers et deux espaces ouverts ; l'immeuble est en cour de construction et il est actuellement inapproprié pour l'habitation, la superficie couverte est égale à 160 mm. L'immeuble est délimité du nord par une route, de l'est par une maison de Moncef Laroussi, du sud par un immeuble privé et de l'ouest par la maison de Molhtar Jribi.

Mise à prix : (92.500.000 dinars) frais et honoraires d'Avocat en sus.

Date et lieu de la vente : la vente de la propriété aura lieu le lundi 24/5/2021 à 9h du matin à la salle des criées du tribunal de première instance de Nabeul. Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du

prix et se munir des autorisations légales chaque fois ou la loi l'exige.

Pour plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Nabeul ou bien le Cabinet de l'avocat poursuivant.

2021R01178VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction du prix introductif de 40%

Le lundi 24 mai 2021 à partir de 9H du matin

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques devant la chambre des saisies immobilières auprès du tribunal de première instance de Gafsa

Poursuivant : Faicel Ben Brahim Daly - commerçant demeurant à la route de Tozeur Gafsa CIN 03117915

Partie saisie : Mondher Ben Moh. Taher Belhoula Médecin demeurant cité des jeunes rue de Bizerte n° 04 Gafsa.

Avocat poursuivant - Maître Moh. Faouzi Daly

MF 138010K/A/P/000- bureau sis 182 rue Kilani Metoui Gafsa Immeuble mis en vente, l'immeuble objet de titre foncier n° 4732 Gafsa d'une superficie totale de 408 m² représentant

Un local en vue de servir clinique médecine Imen «Clinique Imen Gafsa» Constituée d'une cave d'un rez-de-chaussée et de 4 étages construits sur un terrain de forme et de portée irrégulières limité au nord par la rue Ibn Khaldoun.

Au sud par la propriété d'autrui à l'ouest par une route secondaire - la cave est constituée d'une chambre d'une superficie de 55m², le rez-de-chaussée est constitué d'une salle de réception donnant sur l'aire moyen et une salle d'attente via un ensemble de salles et l'escalier central du clinique et l'escalier du cave et un bureau d'enregistrement et le rez-de-chaussée est constitué de 3 salles et de constituants médicaux et de bureaux à coté de l'ascenseur et les autres étages (1er 2ème et 3ème) sont constitués d'un ensemble de chambres et de salles destinées aux opérations médicales et de chambres de repos et une petite cuisine au 1er étage et il faut signaler que l'immeuble saisi représente une unité médicale pas encore ouverte à l'exploitation selon sa destination et située pas loin du centre ville et de l'hôpital régional Houcine Bouzaine de Gafsa.

Mise à prix : suite à la baisse de la mise à prix une seule el dernière fois au taux légal (40%) le prix de l'immeuble saisi est devenu de l'ordre de 1.093.890,000 majoré des honoraires et frais légaux estimés à 5 mille dinars autre les honoraires et frais supplémentaires.

Note : il est possible de visiter l'immeuble saisi tous les jours également il est possible de consulter le cahiers des charges au greffe du tribunal et à l'étude de l'avocat poursuivant.

2021R01183VEPA1

Vente aux enchères publiques sur licitation judiciaire

Partie poursuivante : Sami Ben Mahmoud Haba, Elissants domicile à l'étude Maître Youssef Jebali - 37 rue Chedly - Kallala - Tunis.

Partie poursuivie : Mohamed Ben Mahmoud Haba - 2 Rue Ibn Khaldoun Radés.

L'avocat poursuivant : Maître Jebali Youssef, 37 rue Chadly Kallala - Tunis.

Désignation de la propriété mise en licitation : Titre foncier n°77934 Tunis - Situé 2 Rue Ibn Khaldoun Rades - contient un immeuble à usage d'habitation composés de 2 étages :

- Le 1er contient 2 chambres - salle de bain et un garage.

- Le 2ème : contient un couloir - 2 chambres - les travaux de construction de cet étage sont inachevés.

Charges grevant l'immeuble : Aucune charge ou impôt ne grève la propriété mise en licitation sauf procès-verbal de saisie exécution.

Mise à prix : Quatre Vingt douze mille deux cent dinars (92.200d000).

Date et lieu de l'adjudication : la chambre des vente immobilières au tribunal de 1ère instance de Ben Arous le 3/6/2021 à neuf heures du matin.

2021R01200VEPA1

Vente aux enchères

Me Neggazi Jamel

Avocat

Avenue de la République - Grombalia

Matricule fiscal : 1191194/V/P/000

Tél : 72.214.173 / 94.553.525

1/ Le créancier demandeur de la poursuite judiciaire : La banque AMEN BANK, une société anonyme, en la personne de son représentant légal, inscrite au registre de commerce relevant du tribunal de première instance de Tunis, sous le n°176041996B, son siège social sis à Av. Mohamed V-Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

2/ Le débiteur assigné de la saisie : Mohamed Ben Ismail Bahri, gérant de société, titulaire de la CIN numéro 01603847, domicilié au numéro 16, Rue 7422 - El Manar 1 Tunis et en cas de besoin en son domicile sis au 12 Rue de l'Autriche - Tunis (en sa qualité de caution numéraire pour les dettes de la débitrice principale, la société MAPEX, en la personne de son représentant juridique).

3/ L'avocat chargé de la poursuite : Me. Neggazi Jamel, avocat près la cour d'appel, son étude sise à l'Av. de La République - Grombalia - Nabeul.

4/ Désignation du bien immobilier objet de la saisie :

Le bien immobilier objet de la vente est un lot de terrain à vocation de construction, siégé dans quelques côtés par un siège en brique, sis à la Zone Industrielle de Mégrine, sur le bord de la Rue Elfarabi - gouvernorat de Ben Arous, dont la superficie est de 941 m², objet du titre foncier numéro 9427 Ben Arous, auquel on peut arriver par la route Z4 (route 475 RL), puis au niveau du magasin Carrefour Market, pour prendre un virage à droite puis un autre virage à droite, qui est la rue Beyrouni puis la rue Elfarabi où se trouve le bien immobilier objet de litige et le bien immobilier à vocation industrielle, sis à la zone des activités industrielles et qui comprend plusieurs activités selon le cahier des charges extrait de la commune du lieu.

5/ Le prix d'ouverture du bien immobilier à vendre :

Le prix est évalué à six cent trente quatre mille et deux cent quatre vingt et onze dinars et 585 millimes (634 291 d 585), sans considérer les frais de la poursuite qui seront déclarés le jour de l'audience.

6/ Date et lieu de l'enchère : Le jeudi correspondant au vingt sept mai deux mille vingt et un (27/5/2021) près l'arrondissement des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de Ben Arous à partir de neuf heures du matin.

7/ Conditions de visite du bien objet de la saisie :

Le bien objet de la vente peut être visité tous les jours. Afin de consulter le cahier des charges, vous pouvez contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Ben Arous ou l'avocat chargé de la poursuite. Pour participer à l'enchère, il faut déposer le 1/3 du prix d'ouverture à la trésorerie générale de la Tunisie ou présenter un chèque certifié solvable ou une garantie bancaire irrévocable et charger un avocat à cet effet. Quant aux étrangers, ils doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

2021R01205VEPA1

Vente aux enchères

(Après réduction du prix introductif de 40%)

Me Neggazi Jamel

Avocat

Avenue de la République - Grombalia

Matricule fiscal : 1191194/V/P/000

Tél : 72.214.173 / 94.553.525

1/ Le créancier demandeur de la poursuite judiciaire : La banque AMEN BANK, une société anonyme, en la personne de son représentant légal, inscrite au registre de commerce relevant du tribunal de première instance de Tunis, sous le n°176041996B, son siège social sis à Av. Mohamed V-Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

2/ Le débiteur assigné de la saisie : 2/ Le débiteur assigné de la saisie : 1- Monsieur Imed Ben Mahmoud Lakhal, gérant de société, titulaire de la CIN numéro 03340867, domicilié à son domicile sis au numéro 125, Résidence Radhouan - La Nouvelle Médina - Ben Arous (en sa qualité de débiteur principal hypothécaire),

2- Monsieur Abdelaziz Ben Mahmoud Lakhal, ingénieur, titulaire de la CIN numéro 03372793, domicilié au numéro 83 Avenue Taieb Mhiri - le Belvédère - Tunis (en sa qualité de caution en numéraire),

3/ L'avocat chargé de la poursuite : Me. Neggazi Jamel, avocat près la cour d'appel, son étude sise à l'Av. de La République - Grombalia - Nabeul.

4/ Désignation du bien immobilier objet de la saisie :

Le bien immobilier objet de la vente est un lot de terrain à vocation d'habitation non construit, du lotissement Les Roses des Sables, enregistré sous le numéro 26 du plan, dont la superficie est de 314, m² objet du titre foncier numéro 606121 Nabeul, sis à Mcheikhet de Soliman - sa délégation et gouvernorat de Nabeul, dans un groupement résidentiel moderne de haute gamme, qui contient toutes les nécessités de la vie, et selon les immeubles aux alentours il est soumis à la construction des bâtiments de type villa, composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage supérieur, limité selon son plan à Elkebla par une construction sur la parcelle numéro 24, au Fond et à l'Ouest par deux routes goudronnées, à l'Est par une construction sur la parcelle numéro 25.

5/ Le prix d'ouverture du bien immobilier à vendre :

Le prix est déterminé à soixante quinze mille neuf cent vingt cinq dinars et deux cent millièmes (75 925 d 200), ainsi que les frais légaux pour la première audience et le frais de la deuxième audience.

6/ Date et lieu de l'enchère : Le lundi correspondant au sept juin deux mille vingt et un (7/6/2021) près l'arrondissement des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de Grombalia à partir de neuf heures du matin.

7/ Conditions de visite du bien objet de la saisie :

Le bien objet de la vente peut être visité tous les jours. Afin de consulter le cahier des charges, vous pouvez contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Grombalia ou l'avocat chargé de la poursuite. Pour participer à l'enchère, il faut déposer le 1/3 du prix d'ouverture à la trésorerie générale de la Tunisie ou présenter un chèque certifié solvable ou une garantie bancaire irrévocable et charger un avocat à cet effet. Quant aux étrangers, ils doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

2021R01206VEPA1

Vente aux enchères d'un fonds de commerce

Etude Maître Aref Mrabet

Huissier Notaire

21 Rue Bechir Eljaziri Gabès

Tel : 75 278 144

Le créancier saisissant :

STE KIPROPHA SARL. RC : B159932001 à Tunis en la personne de son représentant légal dont le siège social est sis à 25 rue n°8603 Zone Industrielle Charguia 1 Tunis à son agence rue Farhat Hached Gabès.

Le débiteur saisi :

Imed Salem, commerçants Pharmacien R.C A 2217202006 à Gabès sis à la rue de l'Environnement Zarat Mereth.

Vente sur la base de jugement commercial du tribunal de 1ère instance à Gabès du 02/11/2020 n°1316

Le fonds de commerce destiné à la vente : Le fonds de commerce s'agit d'une Pharmacie qui à un bon emplacement à proximité du centre ville dont la superficie de 70 m². L'adresse à l'Environnement ZARAT MERETH.

Le fonds de commerce constitue tous les biens mobiliers affectes à l'exercice de son activité et tous autres biens nécessaires à l'exploitation du fonds tel que l'enseigne le nom commercial.

Le droit au bail, le matériel, l'outillage, les marchandises et tous les autres éléments incorporels.

Mise à prix : La mise à prix du fonds de commerce est fixée à (165.688 380).

La date de la vente : La vente aux enchères est fixée au jeudi 20/5/2021 à 10 h du matin.

A l'adresse du fonds de commerce à la rue de l'Environnement ZARAT MERETH.

La personne intéressée peut visiter le lieu chaque jour dans l'horaire administratif.

Et pour plus amples renseignements s'adresser à l'étude de Maître Aref Mrabet l'Huissier poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé dans son bureau.

Conditions de participation :

Pour participation aux enchères il faut consigner 10% de la mise à prix avec un chèque certifié.

2021R01208VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Il sera procédé le lundi 24/5/2021 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Sousse 2, à la vente du terrain ci-après et suivant les conditions suivantes :

Le créancier : Banque internationale Arabe de Tunisie, SA, dont le siège social est à Tunis, 70 - 72, Avenue Habib Bourguiba, immatriculée au Registre de Commerce de Tunis sous le n°B187881996, élection domicile au bureau de son avocat Maître Lahmar Youssef sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Le débiteur saisi : Monsieur Mohamed Nejib Boumiza, demeurant à 15 rue elhchelfa - Sousse, CIN n°02886182. (En sa qualité d'emprunteur).

Caution hypothécaire solidaire propriétaire du titre mis en vente :

- Monsieur Mohamed Ben Salem Ben Mohamed Boumiza, demeurant à 419 rue Farhat Hached Kalaa Kebira, CIN n°02833705.

Avocat poursuivant : Maître Lahmar Youssef, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du docteur Calmette - Sousse. (MF 342080S).

Le bien immobilier mis en vente : La totalité du titre foncier 8847 Sousse relatif à la propriété nommée «BIR JDID 69» composé des parcelles 62-23-12 et 34 d'une superficie totale de 10879 m² situé à Zaarna ouest Kalaa Kbira revenant à la caution réelle Mohamed Ben Salem Boumiza.

Il s'agit d'un terrain agricole composé de :

- La parcelle 62 agricole de forme oblique polygonale contenant des oliviers des différents ages limitée au nord par la parcelle A91, de l'est parcelle non numéroté, du sud la parcelle A61, de l'ouest la parcelle A94.

- La parcelle 23, agricole semi-rectangulaire d'une superficie de 1657 m² contenant 3 oliviers, le reste terrain nu, limitée au nord par la parcelle A10, est route, sud parcelle A37, ouest parcelle A22.

- La parcelle 12 : semi rectangulaire d'une superficie de 324 m² contenants 5 oliviers limitée au nord par la parcelle A15 est la parcelle A 13, sud la parcelle A42 , ouest la parcelle A42 et A15.

- La parcelle A34 : agricole de forme oblique d'une superficie de 190 m² limitée au nord, l'Est et le Sud de la parcelle A33, à l'Ouest la parcelle A32.

Mise à prix : Cinquante milles dinars (50.000.000 DT).

La visite de l'immeuble : se fait chaque jour au temps de travail sur rendez-vous.

Observation : pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse 2 situé à Sahloul ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2021S00502VEPA1

Avis d'adjudication immobilière

Il sera procédé à la vente de l'immeuble ci-après le 26/5/2021 à 9 heures du matin à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Monastir au palais de justice de Monastir.

Le demandeur à la vente : Miled Faouzi CIN n°06758960, domicile élu chez son avocat Maître Hédi Boufares.

Le débiteur saisi : Boussetta Taoufik C.I.N n°04196869 demeurant à la Rue 9 Avril Ksibet Mediouni.

L'immeuble mis en vente : la totalité de 34/48 parts indivises de l'immeuble consistant en une maison sis rue Mohamed Chérif secondaire à la rue 9 avril à Ksibet Mediouni, édifiée sur un Terrain d'une superficie de 280m² composée de 3 éléments distincts destinés à l'habitation avec une entrée et des escaliers communs d'une superficie de 25 m², le premier élément consiste en une habitation indépendante ouvrant sur la voie principale d'une superficie couverte de 95 m² composée de 2 chambres, un hall, une cuisine, un salon, une salle de bain et un garage, le deuxième élément consiste en une habitation indépendante ouvrant sur l'entrée et les escaliers communs d'une superficie de 120 m² dont 85 m² couverts composée d'un salon, une courette, 2 chambres, une cuisine et une salle d'eau, le troisième élément consiste en une habitation indépendante ouvrant sur l'entrée et les escaliers communs d'une superficie de 40 m² couverts composée d'un hall, une chambre, une cuisine et une salle d'eau, le tout limité au sud par la rue Mohamed Chérif, à l'est par Taher Ferjani, au nord par Taher Ferjani et Mehdi Ben Amor et la maison Chouchene et à l'ouest par Hichem Ben Romdhane.

L'avocat poursuivant : Maître Hédi Boufares Avocat à la cour de cassation à son étude sise à la Rue Salah Saad à Sousse. (M.F : 80180 P)

Mise à prix : 152114 dinars + les frais de l'adjudication.

Observation : Pour consultation du cahier des charges contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou contacter l'Avocat poursuivant Maître Hédi Boufares. Pour participer à l'adjudication il faut consigner le 1/3 de la mise à prix. Pour la visite de l'immeuble mis en vente chaque dimanche de midi à 13 heures.

2021S00507VEPA1

Etude Maître Saied Madiha

Avocat à la cour de cassation

Rue Ahmad Karwi Immeuble Zin El Abidin Sousse

Tel : 73 222 006

Le lundi 31 mai 2021 à 9 H ; il sera procédé à la vente d'un immeuble

suivant par devant la chambre des criées prés du tribunal de 1ère instance de Mahdia.

Le poursuivant : la banque de l'Habitat demeurant à Sousse; domicile élu, étude Maître Saied Madiha, Rue Ahmad Karwi Immeuble Zine El Abidin Sousse Tunisie.

Partie défenderesse : Habib Kita ; demeurant à Sidi Zid Souasi Mahdia.

L'immeuble à vendre : tout le terrain sur le quel est bâti une maison; sis à Souasi Mahdia sa superficie totale est 1162 mm (titre foncier n°9969 Mahdia).

Mise à prix : quatre vingt sept mille et six cent dinars (87600 d 000) frais en sus.

Visite l'immeuble : tous les jours aux heures de travail.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans avoir consigner le 1/3 de la mise à prix.

Pour plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Mahdia et à l'étude de Mtre Saied Madiha Rue Ahmad Karwi Immeuble Zine El Abidine, Sousse.

2021S00514VEPA1

Vente aux enchères publiques

Deuxième avis avec réduction

Poursuivant : Etablissement masmoudi représenté par son Gérant Abdellatif Masmoudi C I N 01162754 ; demeurant à la route Mahdia km7 Sfax

Avocat poursuivant : Maître Armed Oualha, Rue de l'Armée Immeuble Edhar deuxième étage Sfax.

Parties saisies : Issa Hmrouni demeurant à la route Mahdia km17 Bderna Sfax CIN 05315998

Immeubles saisies : la totalité de la moitié à l'indivis de l'immeuble sis à la route Mahdia km17 bderna Sfax, délimité au sud Ben Kilani au nord Hamdi à l'ouest hamzaoui' et à l'est rue, sa superficie 107 m² composé de 3 pièces, salon, cuisine, véranda.

Mise à prix : quatorze mille trois cent un dinars (14301.000 D)

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu le lundi trente et un mai deux milles vingt et un (31/5/2021) à partir de 9 heures à la salle des ventes immobilières au prés du tribunal de 1ère instance de Sfax Rue Abou Kacim Chabbi Sfax.

Visite de l'immeuble : L'immeuble objet de la vente peut être visité tous les jours pendant les heures de travail administratif, pour participer aux enchères il faut avoir un avocat et consigner le tiers de la mise à prix.

2021X00481VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Cabinet maître Zribi Ali

Avocat à la cour de cassation

L'adjudication aura lieu le lundi 7 juin 2021 à 9 H du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Zribi Ali avocat à la cour de cassation, domicilié à son étude sis à la rue Aboul-Kacem Chebbi, complexe Elyssa Centre, 3ème étage, n°310 Sfax.

Partie poursuivante : Fetui Mariem, son domicile élu chez son avocat Maître Zribi Ali CIN 08168015

Partie saisie : Hedi Ben Mamaar Majedi, demeurant à la route de Tunis km 8 impasse El Hamela derrière l'école El Mothebra Sfax. CIN 05340834

Immeuble saisi : la totalité d'un terrain agricole sis Sidi Aissa (Aouled Elmajedi) Délégation El Hencha Gouvernerat de Sfax implanté par 20 pieds d'olivier - sa superficie = Un Hectare. Délimité au sud par impasse agricole, à l'Est par l'oued, à l'Ouest par Abdellatie Elmajedi et El Ayeyda, et au nord par Mabrouka Kmila.

Mise à prix : Le prix est fixé à seize mille trois cent dinars (16300.000 d).

Visite de l'immeuble : La visite de la propriété peut s'effectuer tous les jours pendant toute la semaine, pour plus de renseignements contacter le secrétariat du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges ou le bureau de l'avocat poursuivant.

NB : Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat.

Les charges grevant l'immeuble : Rien.

2021X00489VEPA1

Avis aux créanciers

Avis aux créanciers

En vertu de l'ordonnance judiciaire n°37535 datée du 24 mars 2021 du tribunal de première instance de Gafsa Mme Takwa Jaidi Laater, sise à la Rue Elbanafsej immeuble Khlil 1er étage Gafsa, est nommée liquidateur du patrimoine du feu Zaara Bent Ali Ben Ammar Taleb, a été nommé Mr Trabelsi Anis juge commissaire pour contrôler les travaux de liquidation.

Les créanciers sont tenus de présenter leurs créances dans un délai de 20 jours de la date de parution de cet avis.

2021R01170VEPA2

Affaire de distribution des deniers n°216

Ouverture de procédure de distribution des deniers

(ART. 466 et 468 du C.P.C.C)

Suivant ordonnance rendue par M. le juge-commissaire chargé de la distribution des deniers et de l'ordre auprès du tribunal de première instance de Sousse en date du 7/4/2021 suite à la requête de distribution déposée par M. Helmi Khdhiri et M. Anis Mkhinini qui ont élu domicile auprès du cabinet de Maître Issam Bouraoui sis à la Rue Victor Hugo Imm. Mahjoub Sousse après consignation au trésor public de la République Tunisienne suivant quittance n°R001282 du 11/02/2015.

Il a été ordonné l'ouverture de la procédure de distribution des deniers provenant de la saisie-arrêt des biens appartenant au dénommé Mohamed Saadaoui dont le montant est de quatre-vingt-seize mille quatre cent trente six dinars 271 millimes (96.436,271 dt) suite au jugement en référé n°49566 prononcé par M. le président du tribunal de première instance de Sousse en date du 02/02/2015 suite auquel ladite somme a été consignée au trésor public de la République Tunisienne suivant quittance n°R001282 du 11/02/2015.

Ainsi «dans les trente jours de la publication au journal officiel de

l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion, produire ses titres de créance au tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

2021S00517VEPA2

Avis

A la date de 19/4/2021 le juge de la distribution des fonds auprès du tribunal de première instance de Sfax, a prononcé, dans le cadre de l'affaire n°629, l'ouverture de la procédure de la distribution des fonds déposés à la caisse sous le n°M010958, en date du 19/02/2014 du montant estimatif de 31.200,000 Dt, sur la base de la requête introduite par maître Nomen Feki au nom de sa mandante "Les Etablissements

Masmoudi" contre le débiteur "Abed Rahman El Karoui" ainsi que l'ensemble des débiteurs mentionnés au sein de l'ordonnance sur requête.

par ces Motifs .....

Et selon les dispositions de l'article 468 cpcc : Dans les trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, a peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent, a peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents.

La signification a été établie conformément aux articles 466 et 467 du code pcc.

2021X00483VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LINDE GAS TUNISIE SA

Société anonyme

Au capital de : 16.600.000 Dinars

Siège social : Lots 87et 92 - Zone Industrielle M'ghira 2 2082 Fouchana Ben Arous

MF : 425166 G

Le Conseil d'Administration du 20/4/2021 a décidé de convoquer une assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 25 mai 2021 à 12h par vidéoconférence, à l'effet de délibérer sur les points de l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et les opérations de l'exercice 2020.

- Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2020

- Quitus aux Administrateurs

- Affectation des résultats;

- Ratification des conventions visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;

- Pouvoirs pour formalités ;

- Questions diverses.

2021T00457SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Promotion Immobilière Industrielle du Sud «SOPISUD»

Société anonyme

Au capital de 6.250.000 DT

Siège social : Complexe Administratif et Commercial Rue Mansour Elhouch Médenine

Numéro d'affiliation CNSS : 316889-87

Identifiant unique : 1073931 W

Les actionnaires de la Société de Promotion Immobilière Industrielle du Sud «SOPISUD» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 24 mai 2021 à 10h au siège social sis au Complexe Administratif et Commercial Rue Mansour Elhouch - Médenine; et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion pour l'exercice 2020 ;

2. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020 ;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 ;

4. Approbation des conventions réglementées prévues par l'art. 200 et suivant du CSC réalisées en 2020 ;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2020 ;

6. Quitus aux administrateurs.

NB : les documents relatifs à l'assemblée générale ordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2021R01172SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société HUILE DE NORD OUEST

LA SOCIETE HUILE DU NORD OUEST

Société anonyme

Au capital social de 700 460 dinars

Siège social au n°2 Rue Mohamed Salah Dridi - 2073 Ariana

IU : 779753 K

CNSS : 00154169-36

Messieurs les Actionnaires de la Société HUILE DU NORD OUEST «HNO» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 25 mai 2021 à 10H au siège social au n°2 Rue Mohamed Salah Dridi - 2073 Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard et les modalités de tenue de l'assemblée

2. Approbation des rapports du conseil d'administration sur la marche de la société pendant les exercices arrêtés au 31 décembre 2014 à 2019;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers de ces exercices et sur les conventions réglementées

4. Approbations des dits états financiers et conventions réglementées,

5. Quitus aux administrateurs,

6. Affectation des résultats

7. Renouvellement des mandats des administrateurs

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

9. Pouvoir pour formalités.

2021R01179SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 25 mai 2021

La Société du Pôle de Compétitivité de Monastir El Fejja

Société anonyme

Au capital de 40 000 000 dinars

Siège social : hôtel d'entreprises, Parc industriel «neopark el Fejja»

El Fejja Mornaguia 1153

Identifiant Unique : 0978598B

Messieurs les actionnaires de la Société du Pôle de Compétitivité Monastir El Fejja (mfcpole) sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 25 mai 2021 à 10h au siège de la société sis au néopark El Fejja, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2020

2. Lecture du rapport spécial et du rapport général du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020 ;

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2020 ;

4. Approbation des conventions régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2020 ;

6. Jetons de présence alloués aux membres du Conseil;

7. Quitus aux Administrateurs;

8. Pouvoirs pour formalités.

Tout actionnaire qui veut se faire représenter par un mandat doit déposer ou faire parvenir au plus tard le 24 Mai 2021 son pouvoir au siège de la Société du Pôle de compétitivité de Monastir El Fejja.

2021R01186SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE SIDERURGIE

«ELFOULADH»

Au capital social de 53 339 520 Dinars

Siège social : Km3, Route de Tunis 7050 Menzel Bourguiba

BP 23-24 / 7050 Menzel Bourguiba

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de Sidérurgie «ELFOULADH» au capital social de 53 339 520 Dinars sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le jeudi 27 mai 2021 à 9h 30 à l'Hôtel GOLDEN TULIP ELMECHTEL, Avenue Ouled Haffouz - El Omrane, Tunis et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019,

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019,

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2019 et quitus aux Administrateurs,

4- Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration et du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2019,

5- Affectation des résultats de l'exercice 2019,

6- Renouvellement du mandat des administrateurs,

7- Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022,

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2019, des projets de résolution à soumettre à l'assemblée ainsi que la liste des Actionnaires sont à la disposition de Messieurs les Actionnaires qui peuvent les consulter à l'usine d'EL FOULADH dès publication du présent avis au Journal Officiel Tunisien (JORT) et le Journal officiel du Centre national du registre des entreprises.

2021R01190SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE SIDERURGIE

«ELFOULADH»

Au capital social de 53 339 520 Dinars

Siège social : Km3, Route de Tunis 7050 Menzel Bourguiba

BP 23-24 / 7050 Menzel Bourguiba

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de Sidérurgie «ELFOULADH» au capital social de 53 339 520 Dinars sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, le jeudi 27 mai 2021 à 11h à l'Hôtel GOLDEN TULIP ELMECHTEL, Avenue Ouled Haffouz, El Omrane, Tunis et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la continuation de l'activité de l'Entreprise conformément à l'Article 388 du code des Sociétés Commerciales.

2021R01191SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société commerciale Import - Export du Cap Bon

«ELKARAMA

S.A capital social : 203.295 Dt

M.F : 004900XPM 000

Siège social : 65 Avenue Bir Challouf Nabeul 8000

N° CNSS : 028818-09

N° R.C : B1142681997

Suite à la décision du conseil d'administration, tenue le mercredi 21/4/2021 et vu que le quorum n'est pas atteint, et en application de l'article 36 des statuts de la société et le code des sociétés commerciale, messieurs, les actionnaires de la société, commerciale «EL KARAMA» Sont invités à la deuxième assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 26 mai 2021 à 11 h au siège social de la société à effet de délibèrer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport moral et financier de la société pour l'exercice 2019

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019.

3- Approbation sur toutes les opérations exercées dans le cadre de l'article 200 du code de commerce.

4- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019.

5- Affectation des résultats pour l'exercice 2019.

6- Désignation des membres de conseil d'administration 2020 - 2021 - 2022.

7- Nomination du commissaire aux comptes 2020-2021-2022.

Remarque : En cas ou le quorum n'est pas atteint cela n'arrêtera pas les décisions prises par l'assemblée.

2021R01192SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Tunisienne des Industries de Raffinage des Huiles Alimentaires

«STIROA»

Société anonyme

Au capital de : 4 569 120 Dinars

Siège social : Jbel El Ouest Route du Fahs - Km 29 Zaghouan

Immatriculée au RNE de Tunis sous l'identifiant unique : 736255L

Matricule fiscal : 736255L/D/M/000

Matricule CNSS : 00265249-51

Messieurs les actionnaires de la société Tunisienne des Industries de Raffinage des Huiles Alimentaires «STIROA» sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 17 mai 2021 à 9h au siège social de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'augmentation du capital par compensation de créance

2) Augmentation du capital de 4 000 000 dinars par compensation de créance.

3) Délégation de pouvoirs au conseil d'administration

4) Questions diverses.

5) Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents relatifs à cette assemblée sont mis à la disposition de Messieurs les actionnaires au siège social de la société.

2021R01198SANB3

Convocation

Société «ESSID TRADING COMPANY»

Société anonyme

Au capital social de 850.000 dinars

Matricule fiscal : 1095593 S/B/M/000

N° Affiliation C.N.S.S : 303512-96

Siège social : Avenue El Arbi Zarouk 8000 Nabeul

Tous les administrateurs de la société «ESSID TRADING COMPANY S.A» sont convoqués à la réunion du conseil d'administration qui aura lieu le 31/5/2021 à 10h au siège de la société pour se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification de l'objet social

- Convocation à l'assemblée générale extraordinaire.

2021R01203SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Méditerranéenne de Prestations Médicales

Société anonyme

Au capital de 14.260.000 DT

Siège social : Cité Boukhzer - Bouhsina - Sousse

Identifiant unique : 1235624M

Selon PV du Conseil d'administration en date du 7/4/2021, les actionnaires de la Société Méditerranéenne de Prestations Médicales sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 27/5/2021 à 15H à l'hôtel Sousse Palace - Sousse, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

2- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes pour les comptes au titre de l'exercice dos le 31 décembre 2020 ;

3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

4- Approbation des conventions règlementées rentrant dans le cadre de l'article 200 CSC;

5- Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

6- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020 ;

Les rapports légaux sont mis à la disposition des actionnaires au siège social dans les délais réglementaires.

2021S00508SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Méditerranéenne De Prestations Médicales

Société anonyme

Au capital de 14.260.000DT

Siège social : Cité Boukhzer - Bouhsina - Sousse

Identifiant unique : 1235624M

Selon PV du Conseil d'administration en date du 7/4/2021, les actionnaires de la Société Méditerranéenne De Prestations Médicales sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 27/5/2021 à 16.15 H à l'hôtel Sousse Palace - Sousse, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Proposition d'augmentation du capital d'une valeur de 250.000 dinars par conversion du compte courant actionnaire en action du capital;

2- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'augmentation du capital par conversion du compte courant actionnaire en action de capital;

3- Modification en conséquence de l'article 6 des statuts de la société.

2021S00509SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société NEW BODY LINE SA

Société anonyme

Au capital de 4.250.400 Dinars

Siège social : Avenue Ali Belhouane 5199 Mahdia Tunisie

RC : B186952000

MF : 701773/RAM/000

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la société NEW BODY LINE sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le mercredi 26 mai 2021 à 11 h au siège de l'IACE rue du Lac

Turkana 1053 les Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Mise à jour des statuts de la société NEW BODY LINE en une nouvelle version 2021.

2- Pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal pour accomplir les formalités et dépôts prescrits par la législation en vigueur.

Les actionnaires sont avisés que les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège de la société.

2021S00510SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société NEW BODY LINE SA

Société anonyme

Au capital de 4.250.400 Dinars

Siège social : Avenue Ali Belhouane 5199 Mahdia Tunisie

RC : B186952000

MF : 701773/RAM/000

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la société NEW BODY LINE sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 26 mai 2021 à 10h au siège de l'IACE rue du Lac Turkana 1053 les Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020.

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

3. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et 475 suivants du code des sociétés commerciales.

4. Affectation du résultat 2020.

5. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2020.

6. Fixation du montant des jetons de présence.

7. Désignation de deux administrateurs indépendants.

8. Désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires.

9. Renouvellement du mandat des administrateurs :

- Mr. Rejeb Sfar Karim

- Mr. Rejeb Nessim

- Mr. Rejeb Sfar Hedi

- Mme Rejeb Hanene

10. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

11. Pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal pour accomplir les formalités et dépôts prescrits par la législation en vigueur.

Les actionnaires sont avisés que les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège de la société.

2021S00511SANB3

Convocation

MARBRERIE ET MATERIAUX DU SUD

"MASUD"

SA au capital de 1.000.000 DT

Route de Gabès Km 4 Sfax RNE N° 0003842A

Messieurs les actionnaires de la société Marbrerie et Matériaux du Sud «MASUD» sont convoqués en assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le samedi 29 mai 2021 à 12 heures, au siège social sis à la route de Gabès km 4 à Sfax, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2020.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur le même exercice.

- Approbation s'il y a lieu, de ces rapports et des états financiers.

- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au 31/12/2020.

- Affectation des résultats.

- Questions diverses.

2021X00486SANB3

Convocation à l'assemblée générale annuelle

Les actionnaires de la Société de l'Environnement de Plantation et de Jardinage de Sfax sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, le jeudi 17 juin 2021 à 9 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion pour l'exercice 2020,

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial de commissaire aux comptes pour l'exercice 2020,

3. Approbation du rapport de gestion pour l'exercice 2020,

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2020,

5. Affectation des résultats de l'exercice 2020,

6. Approbation des conventions prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales, avec les parties liées,

7. Quitus aux administrateurs et au directeur général,

8. Pouvoirs pour formalités.

Le Conseil d'Administration met à la disposition des actionnaires au siège social le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration pour l'année 2020, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2020, l'état des cautionnements, avals et garanties données par la société et des sûretés consenties par elle, le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

2021X00487SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

SOCIETE EXPANSION INVESTISSEMENT ET SERVICES EXIS

Société anonyme

Au capital de 25 000 000,000 Dinars

Siège social : 72 Bis Rue des Minéraux Z.I La Charguia 1 - 2035 Tunis

Identifiant unique : 0710655M

Sur décision du conseil tenu le 15 avril 2021, Messieurs les actionnaires de la Société Expansion Investissement et Services - EXIS sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au 72 Bis Rue des Minéraux Z.I La Charguia 1 - 2035 Tunis, le vendredi 21 mai 2021 à dix heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2020.

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

3. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2020.

4. Affectation du résultat de l'exercice 2020.

5. Approbation des conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

6. Quitus aux administrateurs.

7. Pouvoirs en vue des formalités.

2021401089SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire le 22 mai 2021

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

"S.N.M.V.T"

Société anonyme

Au capital 39 938 744 dinars

Siège social : Rue Larbi Zarrouk - 2014 Mégrine

Identifiant unique : 0001110K

Au vu des circonstances actuelles de l'épidémie du COVID-19 et par mesure préventive, et sur décision du conseil d'administration réuni le vendredi 16/4/2021, les actionnaires de la Société Nouvelle Maison de la ville de Tunis sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à distance le samedi 22 mai 2021 à 10h.

L'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des modalités d'organisation de l'assemblée générale ordinaire.

2- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2020 de la S.N.M.V.T et celui des sociétés du groupe.

3- Lecture du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes, relatif à l'exercice 2020 de la S.N.M.V.T et celui portant sur les états financiers consolidés.

4- Approbation des états financiers individuels et consolidés de la SNMVT relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020.

5- Approbation des conventions régies par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

6- Affectations du résultat de l'exercice 2020.

7- Fixation du montant de jetons de présence.

8- Quitus aux administrateurs.

9- Renouvellement des mandats des administrateurs.

10- Pouvoirs en vue des formalités.

A cet effet, les actionnaires sont invités à exprimer leur vote par correspondance ou donner pouvoir de préférence au Président de l'Assemblée.

Ce vote émis par correspondance n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée.

Les actionnaires sont invités à consulter le site web de la société à l'adresse suivante :

www.monoprix.tn, pour s'enregistrer en remplissant toutes les informations demandées.

Après vérification des informations et confirmation de l'enregistrement, la société enverra à chaque participant, les documents relatifs à l'assemblée ainsi que le formulaire spécial de vote.

Les actionnaires sont invités à envoyer le formulaire de vote soit par courrier officiel soit à partir de leur adresse mail personnelle qu'ils ont indiquée dans le formulaire d'enregistrement à l'adresse mail suivante : monoprix.ago@mgs.com.tn

Il n'est tenu compte que des votes reçues avant l'expiration du jour précédent la réunion de l'assemblée générale. Les actionnaires peuvent suivre en direct le déroulement de l'Assemblée, via le lien d'accès qui leur est indiqué dans la plateforme, interagir et poser des questions.

Les actionnaires ont la possibilité d'envoyer par mail, à l'adresse ci-dessus indiquée, les questions concernant les documents et les informations mis à leur disposition ou en lien avec l'Assemblée et ce au plus tard le 14 mai 2021. Les questions ayant une incidence sur la décision de vote donneront lieu à une réponse de la part de la société au plus tard le 19 mai 2021.

Les réponses aux questions et remarques transmises à la société avant la tenue de l'Assemblée, autres que celles ayant une incidence sur le vote, ou posées séance tenante parviendront en temps réel aux actionnaires au cours de l'assemblée.

Tout actionnaire qui veut donner mandat au Président pour se faire représenter doit déposer ou faire parvenir au plus tard le 20 mai 2021, son pouvoir dument signé et légalisé au siège social de la Société Nouvelle Maison de la ville de Tunis.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires sur les sites de la bourse et du CMF ou au siège de la société.

NB : les votes reçues par correspondance feront office d'émargement de la feuille de présence.

2021401090SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de la

Société EL BOUNIANE

S.A - capital social : 2.500.000 dinars

68 Avenue Farhat Hached - 1001 Tunis

Identifiant unique : 00019245

Le Président du Conseil d'Administration de la Société «EL BOUNIANE» informe tous les actionnaires de la Société que la date de l'assemblée générale ordinaire a été fixée pour le jeudi 27 mai 2021 à 10H au siège social de la Société sis à 68 Avenue Farhat Hached 1001 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'Administration relatif à l'exercice 2010.

2- Lecture des états financiers arrêtés au 31 décembre 2010.

3- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2020.

4- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2010.

5- Approbation des conventions règlementées.

6- Affectation des résultats de l'exercice 2020.

7- Quitus aux Administrateurs.

8- Fixation du montant des jetons de présence.

9- Cooptation des Administrateurs.

10- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Cette information tient lieu de convocation officielle à tout actionnaire pour y assister ou se faire représenter légalement.

Tous les documents relatifs à l'assemblée générale ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant les délais légaux.

2021401098SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «ACTIA TUNISIE»

Société S.A

Siège social : Zone Industrielle de la Charguia II - Ariana

2, Impasse des Entrepreneurs - 2035 Tunis - Carthage

I.F. : 1076472CAM

N° Employeur CNSS : 269930-76

Messieurs les Actionnaires de la société ACTIA TUNISIE sont Convoqués à se réunir en assemblée générale ordinaire le 28 mai 2021 à 10h à son siège social pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission d'un administrateur

- Constatation de l'agrément d'un nouvel actionnaire

- Pouvoirs à conférer.

2021401100SANB3

Société S.A

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société «ACTIA TUNISIE»

Société anonyme

Siège social : Zone Industrielle de la Charguia II - Ariana

2, Impasse des Entrepreneurs - 2035 Tunis - Carthage

I.F.: 1076472CAM

N° Employeur CNSS : 269930-76

Messieurs les Actionnaires de la société ACTIA TUNISIE sont Convoqués à se réunir en assemblée générale extraordinaire le 28 mai 2021 à 10h30 à son siège social pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Dissociation des pouvoirs entre le Directeur Général et le Président du Conseil

- Instauration d'une limite d'âge à l'exercice des fonctions du Directeur Général,

- Modifications corrélatives des statuts

- Pouvoirs à conférer.

2021401101SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Actia Engineering Services

Société SA

I.F. : 925641 WAM

CNSS : 00 340 992-37

Siège social : Zl Chotrana II rue Newton 2088 Ariana

Messieurs les actionnaires de A. E. S sont convoqués à se réunir en assemblée générale ordinaire le 28 mai 2021 à 9h à son siège social pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission de deux administrateurs

- Approbation de la nomination d'un nouvel administrateur

- Constatation de l'agrément d'un nouvel actionnaire

- Pouvoirs à conférer.

2021401102SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Actia Engineering Services

Société SA

I.F. : 925641 WAM

CNSS : 00 340 992-37

Siège social : Zl Chotrana II rue Newton 2088 Ariana

Messieurs les actionnaires de A. E.S sont convoqués à se réunir en assemblée générale extraordinaire le 28 mai 2021 à 9h30 à son siège social pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Instauration d'une limite d'âge à l'exercice des fonctions du Directeur Général

- Modification des statuts en vue d'intégrer une limite d'âge à l'exercice des fonctions du Directeur Général,

- Pouvoirs à conférer.

2021401103SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

de CIPI ACTIA S.A

Compagnie Internationale de Promotion Industrielle Actia Productions Electroniques

MF : 002758BAM000

N° Employeur CNSS : 052937-72

Siège social : Zone Industrielle de la Charguia II 2, Rue des Entrepreneurs-2035 Tunis - Carthage la Soukra Ariana

Messieurs les actionnaires de CIPI ACTIA sont convoqués à se réunir en assemblée générale ordinaire le 28 mai 2021 à 13h30 à son siège social pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission d'un administrateur

- Constatation du changement de représentant permanent de l'un des Administrateurs

- Pouvoirs à conférer.

2021401104SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire de

CIPI ACTIA S.A.

Compagnie Internationale de Promotion Industrielle Actia Productions Electroniques

MF : 002758BAM000

N° Employeur CNSS : 052937-72

Siège social : Zone Industrielle de la Charguia II 2, Rue des Entrepreneurs - 2035 Tunis - Carthage la Soukra Ariana

Messieurs les actionnaires de CIPI ACTIA sont convoqués à se réunir en assemblée générale extraordinaire le 28 mai 2021 à 14h à son siège social pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Dissociation des pouvoirs entre le Directeur Général et le Président du Conseil

- Instauration d'une limite d'âge à l'exercice des fonctions du Directeur Général,

- Modifications corrélatives des statuts

- Pouvoirs à conférer.

2021401105SANB3

Convocation à l'assemblée générale mixte

Article 276 du code des sociétés commerciales

«SOCIETE BREEZE DISTRIBUTION SA»

Société anonyme

Capital social : 100.000 dinars

Siège social : 11, Avenue Chedly Zouiten Mutuelle Ville Tunis

Identifiant Unique : 1687614X

Le Conseil d'administration tenu le 23/4/2021, convoque les actionnaires de la Société le vendredi 28 mai 2021 à 10 Heures au 17 Rue Ahmed Boukhari, 1082 Tunis en assemblée générale mixte à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

En sa forme ordinaire :

1- Approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2020 ;

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2020 ;

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2020 ;

4- Approbation des conventions réglementées intervenues au cours de l'exercice 2020 ;

5- Quitus aux administrateurs;

6- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

- En sa forme extraordinaire :

1- Transfert du siège social.

2021401107SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Touristique de Khroumirie «STK»

SA au capital de 1505 000 Dinars

Extrait du registre national des entreprises : 036073L/A/M/000

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Touristique de Khroumirie «STK» sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura le jeudi 27 mai 2021 à 15 heures à l'hôtel «DU PARC» à Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice 2018 & 2019.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2018 & 2019.

3. Approbation des états financiers des exercices 2018 & 2019.

4. Affectation des résultats des exercices 2018 & 2019.

5. Quitus aux Administrateurs.

2021401112SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Capital African Partners Bank

S.A au capital de 10.000.000 dinars

Siège social : 10 bis, Rue Mahmoud El Matri Mutuelleville - 1082 - Tunis

R.N.E : 0614666B

M.F : 614666 BAM 000

CNSS N° : 225384-70

Les actionnaires de Capital African Partners Bank, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 26 mai 2021 à 10h en son siège social sis 10 bis, Rue Mahmoud El Matri - Mutuelleville - 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020 et présentation des comptes dudit exercice;

2- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes et approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration et des financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2020;

3- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2020 et approbation des conventions qui y sont mentionnées ;

4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2020

5- Affectation du résultat net de l'exercice 2020

6- Fixation des rémunérations des administrateurs pour l'exercice 2021

7- Renouvellement des mandats des administrateurs

8- Nomination du commissaire aux comptes pour l'exercice 2021, 2022 et 2023.

2021401116SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société "GEMS"

S.A. au capital de 3.500.000 Dinars

Identifiant Unique : 0031648H

Siège social : 20 Rue du Bois - Z.I. de Ksar Saïd - 2086 - Manouba

Le Conseil d'Administration de la Société GEMS convoque l'assemblée générale ordinaire pour le jeudi 20 mai 2021 à 10H au siège social de la Société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 mai 2020.

2- Examen des Comptes et du Bilan de l'exercice 2020.

3- Affectation des résultats.

4- Quitus aux Administrateurs.

5- Renouvellement du Conseil d'Administration.

6- Désignation d'un commissaire aux comptes pour l'exercice 2020 et pour une nouvelle période portant sur les Exercices 2021, 2022 et 2023.

7- Acquisition des Titres d'ENVIROSERV chez SUD INDUSTRIE.

8- Liquidation de la Société ENVIROSERV.

2021401117SANB3

Autres sociétés

Convocation de l'assemblée générale constitutive

Société Mutuelle de Services Agricoles TRAZZA

Les adhérents de la SMSA TRAZZA sont convoqués en assemblée générale constitutive qui se tiendra le 19/5/2021 à dix heures au siège de la société sis à Trazza Sud et ce à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des statuts de la société

2- Election du premier conseil d'administration

3- Désignation d'un commissaire aux comptes

4- Pouvoirs.

2021S00518SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que Monsieur Chokri Ben Abdelhakim Ibrahim agissant pour le compte de La société «Huilerie Awled Lamine» dont le siège social est situé à Chehda Ouest -Hbira- Gouvernorat de Mahdia a présenté une demande enregistrée au Gouvernorat de Mahdia sous le N°13916 en date du 27 octobre 2020 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité est une huilerie située à Chehda Ouest - Délégation de Hbira et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du Gouvernorat de Mahdia ou de la Délégation de Hbira ou de la Municipalité de Hbira.

Toutes les réclamations ou observations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs Le Gouverneur de Mahdia ou Le Délégué de Hbira ou Le Président de la Municipalité de Hbira, dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Avis aux créanciers d'une décision de distribution des fonds

Le liquidateur de la société Zarzis Holding SA (société en liquidation) au capital de 300000 d, identifiant unique 1524517/V sis à immeuble tanol Av Farhat hached 4170 Zarzis, informe le public que la décision de distribution ne comporte aucun créancier et les fonds disponibles seront partagés sur les actionnaires ainsi toute personne intéressée peut faire opposition dans un délai de 90 jours par le recours au juge des référés.

2021R01193DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Kamel Ben Mohamed Ben Salem Lablak, titulaire de la CIN n°04161967 déclare la perte de l'acte de propriété n°03/11263 du 9/3/2006 objet du titre foncier n°46028 Monastir sis à Tiaira délégation Jemmel Gouvernorat de Monastir. Une attestation de perte a été délivrée sous n°386 le 11/3/2021 par le poste de la garde nationale de Jemmel.

2021S00500DIVD2

Avis

Monsieur Chedeli Ben Ali Achouri porte à la connaissance du public la perte de son titre de propriété d'un terrain d'une superficie «434.9 m²» sis à la route de Sidi Mansour km 14 Sfax par conséquent il prétend avoir une deuxième copie originale qui remplacera le titre perdu. Toute opposition est recevable au bureau du maître notaire Bannani Hassen sis à la médina arabe 102 rue Sidi Belhassen Sfax.

Toute opposition qui parvient après les 70 jours qui suivent la publication de cet avis, au j.o.r.t est considérée comme nulle et non avenue.

2021X00479DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Nabil Ben Ahmed Isbai, titulaire de la C.I.N n°07272316 déclare la perte de propriété n°09/15033 objet du titre foncier n°60283 Ariana sis par une déclaration sur l'honneur délivrée le 24/4/2021 signée à la municipalité d'Ariana.

2021401097DIVD2

Perte de propriété foncière

Mme Amel Dhakwani annonce qu'elle a perdu le titre de foncier n°169684 Tunis, Certificat de propriété n°01/16108 sise à la Rue Sidi Boujaafar, numéro 16, selon le certificat de perte, numéro 147, au poste de police Rue de Cologne, le 9 février 2021.

2021401119DIVD2

Perte d'un acte de propriété foncière

Mr Mongi Hmaidi annonce qu'il a perdu le titre de foncier n°169684 Tunis, Certificat de propriété n°01/16107 sise à la Rue Sidi Boujaafar, numéro 16, selon le certificat de perte, numéro 146, au poste de police Rue de Cologne, le 9 février 2021.

2021401120DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

«SOCIETE ASTON TECHNOLOGIES SA»

Société anonyme

Capital social : 1.058.500 dinars

Siège social : Rue de la feuille d'Erable - Résidence le Palmier du Lac

Appartement n°A4-2 - Bloc A- 4ème étage - Les Berges du Lac

Lotissement les Pins (Lac II) - Tunis Nord

Identifiant Unique : 1565907G

Suite à l'annonce parue au JORT n°33 du 23/4/2021 il a été corrigé le point 3/ Approbation des états financiers et des états financiers consolidés de l'exercice 2020 au lieu de l'Approbation des états financiers de l'exercice 2020.

2021401108RECZ9

CITE DES SCIENCES A TUNIS

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017

(Montants exprimé en dinars)

DESIGNATION	2017	2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	**373 648**	**198 859**
Ajustements pour:		
* Modifications comptables	2 252 738	
* Amortissements et provisions	1 624 722	2 440 194
* quote paets subvention d'investissement inscrit au resultat	(3 421 608)	(2 180 191)
* Variation des :		
- autres actifs courants	(849 256)	(1 065 726)
- stocks	(60 306)	(47 972)
- créances	(25 971)	(7 474)
- fournisseurs et autres dettes	(58 399)	(136 751)
* autres actifs financiers	(699 929)	(570 784)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	**(864 360)**	**(1 369 845)**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(261 123)	(468 569)
Encaissements provenant de la cesssion d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	**(261 123)**	**(468 569)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement des subventions d'investissements	(416 992)	571 179
Encaissements provenant des placements	649 465	573 922
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**232 473**	**1 145 101**
Variation de trésorerie	**(893 010)**	**(693 313)**
Trésorerie au début de l'exercice	**24 495 302**	**25 188 615**
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**23 602 292**	**24 495 302**

CITE DES SCIENCES A TUNIS

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017

(Montants exprimé en dinars)

DESIGNATION	2017	2016
Produits d'exploitation		
Revenus	348 338	394 978
Autres produits d'exploitation	8 335 814	8 731 446
Total des produits d'exploitation	**8 684 152**	**9 126 424**
Charges d'exploitation		
Variation des stocks	(60 306)	(47 972)
Achats d'approvisionnements consommés	611 876	623 822
Charges de personnel	5 404 318	5 134 382
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 003 586	2 549 709
Autres charges d'exploitation	999 367	1 243 292
Total des charges d'exploitation	**8 958 841**	**9 503 233**
Résultat d'exploitation	**-274 689**	**-376 809**
Charges financières nettes	(1 239)	(7 119)
Produits des placements	649 465	573 922
Autres gains ordinaires	112	24 989
Autres pertes ordinaires	0	0
Résultat des activités ordinaires avant impôt	**373 648**	**214 982**
Impôt sur les bénéfices	-	-
Résultat des activités ordinaires après impôt	**373 648**	**214 982**
Eléments extraordinaires (Gains et Pertes)	**0**	**16 124**
Résultat net de l'exercice avant modifications comptables	**373 648**	**198 859**
Effets des modifications comptables	**2 252 737**	
Résultats après modifications comptables	**2 626 385**	**198 859**

CITE DES SCIENCES A TUNIS

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017

(Montants exprimé en dinars)

ACTIFS	2017	2016	Capitaux Propres et Passifs	2017	2016
ACTIFS NON COURANTS					
Actifs immobilisés			Fonds de dotation	1 285 963	1 285 963
			Autres capitaux propres	41 854 326	45 692 926
Immobilisations incorporelles	247 188	247 188	Résultats reportés	12 020 661	9 569 065
Moins : amortissements	(243 630)	(239 820)			
	3 558	**7 369**	**Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice**	**55 160 950**	**56 547 955**
Immobilisations corporelles	80 701 975	80 440 852	Résultat de l'exercice	373 648	198 859
Moins : amortissements	(48 855 689)	(47 133 870)			
	31 846 286	**33 306 982**	**Total des capitaux propres**	**55 534 599**	**56 746 814**
Immobilisation financières	8 250	8 250	***Passifs***		
Moins provisions	(7 850)	(8 250)			
	400	-	**PASSIFS NON COURANTS**	-	-
Total des actifs immobilisés			**Total des passifs non courants**	-	-
Autres actifs non courants	-	-			
Total des actifs non courants	**31 850 244**	**33 314 351**			
ACTIFS COURANTS			Fournisseurs et comptes rattachés	1 466 651	1 528 087
			Autres passifs courants	4 193 790	4 190 753
			Concours bancaires et autres passifs financiers	-	-
Stocks	647 450	587 145			
Moins provisions	(11 131)	(11 131)			
	636 319	**576 014**	**Total des passifs courants**	**5 660 441**	**5 718 840**
Clients et Comptes rattachés	160 302	134 330			
Moins : provisions	(77 863)	(61 990)			
	82 439	**72 340**			
Autres actifs courants	5 227 530	4 378 274			
Moins : provisions	(644 648)	(761 027)			
	4 582 882	**3 617 247**			
Placements et autres actifs financiers	9 440 864	8 390 400			
Liquidités et équivalents de liquidités	14 602 291	16 495 301			
Total des actifs courants	**29 344 795**	**29 151 302**	**Total des passifs**	**5 660 441**	**5 718 840**
Total des actifs	**61 195 040**	**62 465 653**	**Total des capitaux propres et passifs**	**61 195 040**	**62 465 653**

2021R01163BCFA5

STRATEGIE ACTIONS SICAV SA

Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis
Identifiant Unique 0943109G
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF		
Portefeuille-titres		
Actions et droits rattachés	935 918	1 835 836
Obligations et valeurs assimilées	641 387	190 707
Titres OPCVM	100 014	145 253
	1 677 319	**2 171 796**
Placements monétaires et disponibilités		
Placements monétaires	0	240 748
Disponibilités	456 996	588 418
	456 996	**829 166**
Créances d'exploitations	-	-
TOTAL ACTIF	**2 134 315**	**3 000 962**
PASSIF		
Opérateurs créditeurs	8 200	11 768
Autres créditeurs divers	1 036	4 889
TOTAL PASSIF	***9 236***	***16 657***
Capital	2 110 056	2 932 451
Sommes distribuables	**15 023**	51 854
Sommes distribuables des exercices antérieurs	-	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours	15 023	51 854
ACTIF NET	**2 125 079**	**2 984 305**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**2 134 315**	**3 000 962**

STRATEGIE ACTIONS SICAV SA

Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis
Identifiant Unique 0943109G
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2020	31/12/2019
Revenus du portefeuille-titres	**38 053**	**81 228**
Dividendes	21 552	77 216
Revenus des obligations et valeurs assimilées	16 501	4 012
Revenus des placements monétaires	***29 040***	40 187
Total des revenus des placements	***67 093***	***121 415***
Charges de gestion des placements	<36 171>	<50 127>
Revenu net des placements	***30 922***	***71 288***
Autres charges	<13 898>	<16 268>
Résultat d'exploitation	***17 024***	***55 020***
Régularisation du résultat d'exploitation	<2 001>	<3 166>
Sommes distribuables de la période	***15 023***	***51 854***
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	2 001	3 166
Variation des plus ou moins values potentielles sur titi	24 052	<428 108>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	<122 929>	186 895
Frais de négociation de titres	<5 547>	<8 708>
Résultat net de la période	**<87 400>**	**<194 901>**

STRATEGIE ACTIONS SICAV SA

Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis
Identifiant Unique 0943109G
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2020	31/12/2019
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploita	**<87 400>**	**<194 901>**
Résultat d'exploitation	17 024	55 020
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur t	24 052	<428 108>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	<122 929>	186 895
Frais de négociation de titres	<5 547>	<8 708>
Distributions de dividendes	**<47 583>**	**<45 583>**
Transactions sur le capital	**<724 243>**	**<804 782>**
Souscriptions	**0**	482 389
Capital	0	428 941
Régularisation des sommes non distribuables	0	46 415
Régularisation des sommes distribuables	0	7 033
Rachats	**724 243**	**<1 287 171>**
Capital	<761 024>	<1 232 588>
Régularisation des sommes non distribuables	43 054	<36 726>
Régularisation des sommes distribuables	<6 273>	<17 857>
Variation de l'actif net	***<859 226>***	***<1 045 266>***
Actif net		
En début de la période	2 984 305	4 029 571
En fin de la période	2 125 079	2 984 305
Nombre d'actions		
En début de la période	1 287	1 613
En fin de la période	953	1 287
Valeur liquidative	***2 229,884***	***2 318,807***
Taux de rendement annualisé	***-2,10%***	***-5,86%***

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

2021R01194BCFA5

SICAV ENTREPRISE SA

Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis
Identifiant Unique 0916392X
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

•

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF		
Portefeuille-titres		
Obligations et valeurs assimilées	14 423 913	14 193 946
	14 423 913	14 193 946
Placements monétaires et disponibilités		
Placements monétaires	4 721 572	1 410 380
Disponibilités	2 226 877	2 982 226
	6 948 449	4 392 606
TOTAL ACTIF	**21 372 362**	**18 586 552**
PASSIF		
Opérateurs créditeurs	51 395	49 697
Autres créditeurs divers	2 230	2 329
TOTAL PASSIF	*53 625*	*52 026*
Capital	20 479 589	17 807 698
Sommes distribuables	**839 148**	**726 828**
Sommes distribuables des exercices antérieurs	84	86
Sommes distribuables de l'exercice en cours	839 064	726 742
ACTIF NET	**21 318 737**	**18 534 526**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**21 372 362**	**18 586 552**

SICAV ENTREPRISE SA

Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis
Identifiant Unique 0916392X
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2020	31/12/2019
Revenus du portefeuille-titres	**754 715**	**837 339**
Dividendes	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées	754 715	837 339
Revenus des placements monétaires	*332 688*	257 202
	1 087 403	*1 094 541*
Charges de gestion des placements	<211 569>	<214 461>
Revenu net des placements	***875 834***	***880 080***
Autres charges	<42 035>	<34 343>
Résultat d'exploitation	***833 799***	***845 737***
Régularisation du résultat d'exploitation	5 265	<118 995>
Sommes distribuables de la période	***839 064***	***726 742***
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	<5 265>	118 995
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	50 560	61 033
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	19 804	2 031
Résultat net de la période	**904 163**	**908 801**

SICAV ENTREPRISE SA

Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis
Identifiant Unique 0916392X
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2020	31/12/2019
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**904 163**	**908 801**
Résultat d'exploitation	833 799	845 737
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	50 560	61 033
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	19 804	2 031
Distributions de dividendes	**<726 748>**	**<789 536>**
Transactions sur le capital	**2 606 796**	**<2 828 513>**
Souscriptions	**46 615 345**	**51 381 056**
Capital	45 021 879	49 306 323
Régularisation des sommes non distribuables	100 115	66 656
Régularisation des sommes distribuables	1 493 351	2 008 077
Rachats	**<44 008 549>**	**<54 209 569>**
Capital	<42 421 001>	<52 006 892>
Régularisation des sommes non distribuables	<99 466>	<75 573>
Régularisation des sommes distribuables	<1 488 082>	<2 127 104>
Variation de l'actif net	***2 784 211***	***<2 709 248>***
Actif net		
En début de la période	18 534 526	21 243 774
En fin de la période	21 318 737	18 534 526
Nombre d'actions		
En début de la période	173 409	199 787
En fin de la période	198 736	173 409
Valeur liquidative	***107,272***	***106,883***
Taux de rendement annualisé	***4,28%***	***4,24%***

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

2021R01195BCFA5

SICAV PLUS

Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis
Identifiant Unique 0437870P
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	*31/12/2020*	*31/12/2019*
Portefeuille-titres	755 929	1 445 195
Actions et droits rattachés	37	43
Obligations et valeurs assimilées	755 892	1 445 152
Placements monétaires et disponibilités	195 092	367 431
Placements monétaires	195 092	367 431
Créances d'exploitation	3	996
TOTAL ACTIF	**951 024**	**1 813 622**

PASSIF		
Opérateurs créditeurs	2 333	4 251
Autres créditeurs divers	1 718	1 150
TOTAL PASSIF	**4 051**	**5 401**

ACTIF NET		
Capital	915 083	1 743 286
Sommes distribuables		
Sommes distribuables de l'exercice en cours	31 890	64 935
ACTIF NET	**946 973**	**1 808 221**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**951 024**	**1 813 622**

SICAV PLUS

Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis
Identifiant Unique 0437870P
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2020	*31/12/2019*
Revenus du portefeuille-titres	58 060	83 928
Revenus des actions	0	2
Revenus des obligations et valeurs assimilées	58 060	83 926
Revenus des placements monétaires	7 777	16 923
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	**65 837**	**100 852**
Charges de gestion des placements	(14 468)	(20 951)
REVENU NET DES PLACEMENTS	**51 369**	**79 901**
Autres charges	(1 861)	(2 824)
Contribution sociale de solidarité	(200)	(200)
RESULTAT D'EXPLOITATION	**49 308**	**76 877**
Régularisation du résultat d'exploitation	17 418	(11 942)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	**31 890**	**64 935**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	17 418	11 942
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(5 361)	7 117
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	12 958	3 892
RESULTAT DE LA PERIODE	**56 905**	**87 886**

SICAV PLUS

Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis
Identifiant Unique 0437870P
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2020	*31/12/2019*
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	56 905	87 886
Résultat d'exploitation	49 308	76 877
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(5 361)	7 117
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	12 958	3 892
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(918 153)	(532 101)
Souscriptions		
- Capital	102 760	689 281
- Régularisation des sommes non distribuables	4 091	25 446
- Régularisation des sommes distribuables	1 657	18 571
Rachats		
- Capital	(968 531)	(1 191 106)
- Régularisation des sommes non distribuables	(39 056)	(43 780)
- Régularisation des sommes distribuables	(19 075)	(30 513)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**(861 249)**	**(444 214)**
ACTIF NET		
En début de période	1 808 221	2 252 436
En fin de période	946 973	1 808 221
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	29 688	38 565
En fin de période	14 944	29 688
VALEUR LIQUIDATIVE	**63,368**	**60,907**
TAUX DE RENDEMENT	**4,04%**	**4,28%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

2021R01196BCFA5

TUNISIE SICAV

Siège Social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis
Identifiant Unique 0381567E
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	*31/12/2020*	*31/12/2019*
Portefeuille-titres	337 370 060	341 516 196
Obligations et valeurs assimilées	320 406 638	333 564 509
Titres des Organismes de Placement Collectif	16 963 422	7 951 687
Placements monétaires et disponibilités	338 865 511	211 755 983
Placements monétaires	338 864 960	211 755 547
Disponibilités	551	436
Créances d'exploitation	1 501 395	816
TOTAL ACTIF	**677 736 966**	**553 272 995**

PASSIF		
Dettes sur opérations de pensions livrées	11 959 434	39 847 379
Opérateurs créditeurs	1 605 692	1 347 616
Autres créditeurs divers	1 757 910	1 697 414
TOTAL PASSIF	**15 323 036**	**42 892 409**

ACTIF NET		
Capital	631 096 725	485 805 078
Sommes distribuables		
Sommes distribuables de l'exercice en cours	31 317 205	24 575 508
ACTIF NET	**662 413 930**	**510 380 586**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**677 736 966**	**553 272 995**

TUNISIE SICAV

Siège Social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis
Identifiant Unique 0381567E
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2020	*31/12/2019*
Revenus du portefeuille-titres	15 574 364	17 360 236
Revenus des obligations et valeurs assimilées	15 175 461	16 954 884
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif	398 903	405 352
Revenus des placements monétaires	21 026 894	17 930 126
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	**36 601 258**	**35 290 362**
Intérêts des mises en pensions	(2 259 366)	(1 147 305)
Charges de gestion des placements	(6 661 931)	(6 496 379)
REVENU NET DES PLACEMENTS	**27 679 961**	**27 646 678**
Autres produits	0	10 339
Autres charges	(661 988)	(657 375)
RESULTAT D'EXPLOITATION	**27 017 973**	**26 999 642**
Régularisation du résultat d'exploitation	4 299 232	(2 424 134)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	**31 317 205**	**24 575 508**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	(4 299 232)	2 424 134
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 526 089	1 624 222
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	983 896	193 738
RESULTAT DE LA PERIODE	**29 527 958**	**28 817 602**

TUNISIE SICAV

Siège Social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis
Identifiant Unique 0381567E
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2020	*31/12/2019*
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	29 527 958	28 817 602
Résultat d'exploitation	27 017 973	26 999 642
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 526 089	1 624 222
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	983 896	193 738
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	122 505 386	(87 707 833)
Souscriptions		
- Capital	385 754 213	302 742 884
- Régularisation des sommes non distribuables	20 525 131	14 114 935
- Régularisation des sommes distribuables	12 397 842	12 201 042
Rachats		
- Capital	(273 567 834)	(384 191 247)
- Régularisation des sommes non distribuables	(14 505 356)	(17 950 272)
- Régularisation des sommes distribuables	(8 098 610)	(14 625 176)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**152 033 344**	**(58 890 231)**
ACTIF NET		
En début de période	510 380 586	569 270 817
En fin de période	662 413 930	510 380 586
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	2 705 661	3 181 495
En fin de période	3 330 476	2 705 661
VALEUR LIQUIDATIVE	**198,895**	**188,634**
TAUX DE RENDEMENT	**5,44%**	**5,42%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

2021R01197BCFA5